

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2019

Faits et chiffres

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2019

Faits et chiffres

Édition anglaise

*Voluntary Contributions 2019 –
Facts and figures*

Toute demande de reproduction
ou de traduction de tout ou d'une partie
de ce document doit être adressée
à la Direction de la communication
(F-67075 Strasbourg
ou publishing@coe.int).

Toute autre correspondance
relative à ce document doit
être adressée à la Division
de la mobilisation des ressources
et des relations avec les donateurs.

Couverture et mise en page :
Service de la production des
documents et des publications
(SPDP), Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, octobre 2020
Imprimé dans les ateliers du
Conseil de l'Europe

Table des matières

INTRODUCTION	5
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES – TENDANCES ET ÉVOLUTIONS	6
SOURCES DE FINANCEMENT EXTRABUDGÉTAIRE EN 2019	7
DISTRIBUTION DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES EN 2019	12
CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION DESTINÉES À DES DOCUMENTS DE COOPÉRATION	12
COOPÉRATION BILATÉRALE OU SPÉCIFIQUE À UN PAYS DONNÉ	13
COOPÉRATION THÉMATIQUE ET MULTILATÉRALE	18
CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	19
PROGRAMMATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS AVEC LES DONATEURS	20
PARTENARIATS STRATÉGIQUES	20
GESTION DES RESSOURCES FONDÉE SUR LES RÉSULTATS	21
GESTION ET SUIVI EFFICIENTS ET RATIONNELS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES	21
SYSTÈMES DE SUIVI ET DE CONTRÔLE	22
LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	22
CONCLUSION	23
ANNEXE 1	25
ANNEXE 2	53

Introduction

■ Le Programme et Budget biennal du Conseil de l'Europe répartit les activités normatives ainsi que les activités de suivi et de coopération de l'Organisation en trois piliers : droits de l'homme, État de droit et démocratie. Il présente les priorités et objectifs fixés et les ressources nécessaires pour les atteindre. Il explique l'affectation des crédits du Budget ordinaire et ses besoins en ressources extrabudgétaires.

■ Le Budget ordinaire finance normalement le fonctionnement des organes statutaires et autres instances de l'Organisation, les activités de suivi et normatives intergouvernementales et l'infrastructure administrative.

■ Les ressources extrabudgétaires sont la principale source de financement des programmes de coopération de l'Organisation. Avec le renforcement de la coopération, qui est l'un des éléments clés de la réforme lancée en 2011, les ressources extrabudgétaires sont devenues cruciales pour l'ensemble des travaux de l'Organisation. Elles comprennent les contributions volontaires versées par les États membres, par l'Union européenne (UE) et par d'autres sources, notamment des États observateurs, des États non membres et des sources non gouvernementales ou non souveraines.

■ Afin de garantir que les activités et les dépenses correspondantes portent bien sur les priorités approuvées, les contributions volontaires sont acceptées dans le cadre du Programme et Budget de l'Organisation. Ces contributions peuvent être affectées ou non à des projets approuvés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

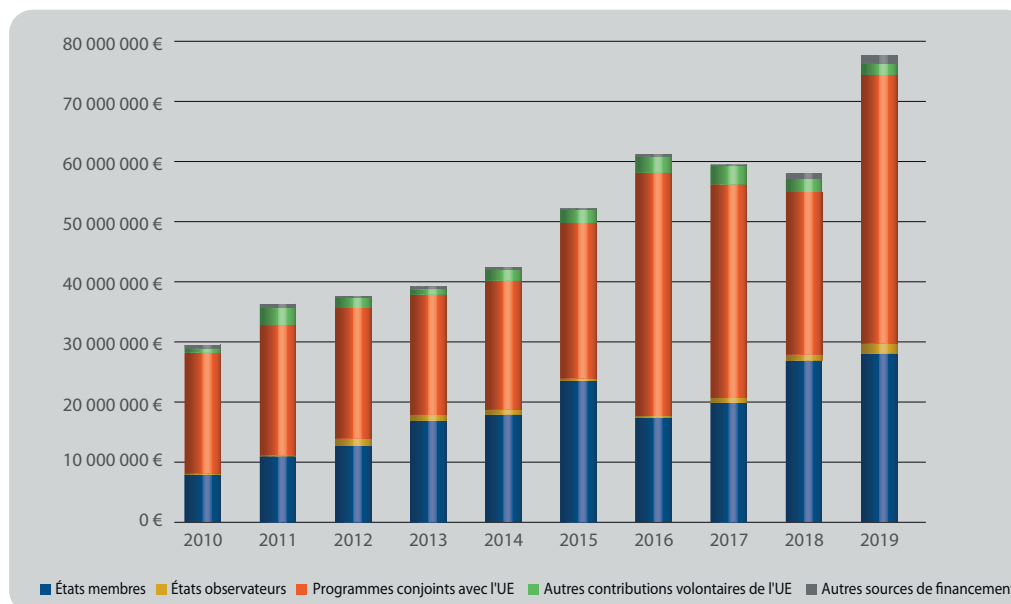
■ On trouvera dans la présente publication des données et des statistiques sur les ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe en 2019¹.

1. Sur la base des montants réellement versés sur le compte bancaire de l'Organisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

Contributions volontaires – Tendances et évolutions

■ L'histogramme ci-dessous montre l'évolution des recettes extrabudgétaires du Conseil de l'Europe de 2010 à 2019.

Figure 1 – Recettes extrabudgétaires du Conseil de l'Europe 2010-2019



■ Sur les dix dernières années,

- ▶ les recettes extrabudgétaires ont plus que doublé, passant de 29 583 592 € en 2010 à 77 777 312 € en 2019 (+163 %);
- ▶ les contributions volontaires d'États membres ont plus que triplé, passant de 7 964 723 € en 2010 à 28 060 922 € en 2019 (+252 %);
- ▶ les recettes provenant de l'Union européenne dans le cadre des programmes conjoints ont augmenté de 122 %, passant de 20 113 274 € en 2010 à 44 641 637 € en 2019;
- ▶ les autres contributions de l'Union européenne ont augmenté de 24 % sur la même période, passant de 702 676 € en 2010 à 1 861 205 € en 2019;
- ▶ les contributions annuelles des États observateurs ont augmenté, passant de 177 610 € en 2010 à leur niveau le plus élevé en 2019, soit 1 781 408 € (903 %);
- ▶ le total des recettes extrabudgétaires au cours de la période 2010-2019 s'est élevé à 494 443 489 €.

■ En 2019,

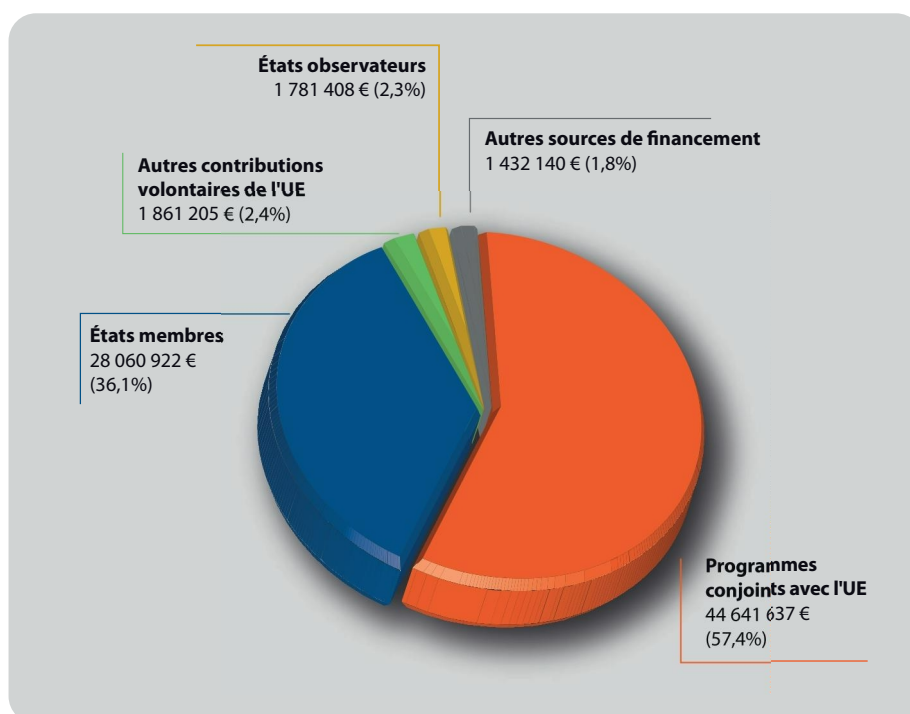
- ▶ les recettes extrabudgétaires annuelles ont atteint le niveau sans précédent de 77 777 312 €, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2018;
- ▶ les contributions volontaires des États membres² ont augmenté de 4 %;
- ▶ en 2019, 39 des 47 États membres ont versé des contributions (44 en 2018);
- ▶ les recettes perçues dans le cadre des programmes conjoints entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont augmenté de 65 %;
- ▶ les autres contributions volontaires de l'Union européenne, hors programmes conjoints, ont diminué pour la deuxième année consécutive, cette fois de 16 %;
- ▶ les recettes provenant des États observateurs ont augmenté de 80 %, pour atteindre 1 781 408 €; le Canada y a contribué à hauteur de 1 684 181 €.

2. Y compris le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF) et les mécanismes de subvention de l'Espace économique européen (EEE) et de la Norvège.

Sources de financement extrabudgétaire en 2019

■ Le volume global de recettes extrabudgétaires (77 777 312 €) comprend les contributions volontaires provenant d'États membres, de l'Union européenne et d'autres sources, notamment d'États observateurs, d'États non membres et d'acteurs non étatiques.

Figure 2 – Ressources extrabudgétaires en 2019



■ En relatif, la part du financement du Programme et Budget assurée par les recettes extrabudgétaires par rapport à celle assurée par le Budget ordinaire (au total 244 683 700 € en 2019) a augmenté, passant de 24 % en 2018 à 32 % en 2019.

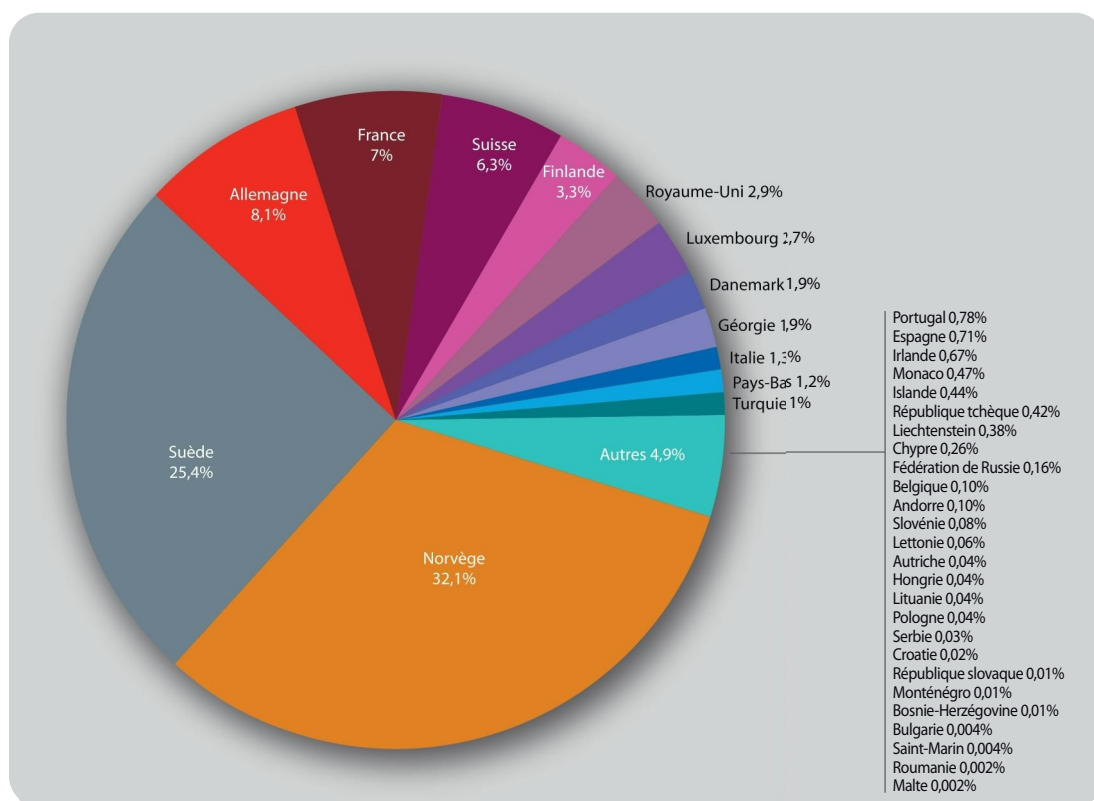
Recettes provenant des États membres

■ En 2019, 39 des 47 États membres ont versé des contributions bilatérales au Conseil de l'Europe (44 en 2018) pour un montant total de 25 721 691 €³.

■ Cinq pays ont contribué à hauteur de plus d'un million d'euros en 2019. La Norvège est restée le plus gros donateur bilatéral, sa part représentant 32,1 % du volume total des contributions volontaires apportées par les États membres. La Suède a de nouveau été le deuxième plus gros donateur bilatéral, avec une part de 25,4 % en 2019. Elle a été suivie par l'Allemagne (8,1 %), la France (7,1 %) et la Suisse (6,3 %). La part des dix premiers donateurs dans le total des recettes provenant d'États membres a augmenté, passant de 81 % en 2018 à 91,7 % en 2019.

3. Les informations sur chaque donateur ne couvrent ni leurs contributions au HRTF ni les subventions de l'EEE, qui sont présentées de manière distincte.

Figure 3 – Contributions volontaires bilatérales d’États membres en 2019



■ Outre leurs contributions bilatérales individuelles, des États membres ont soutenu l’action du Conseil de l’Europe grâce au Fonds fiduciaire pour les droits de l’homme (Human Rights Trust Fund – HRTF)⁴ et au mécanisme de subvention de l’Espace économique européen (EEE)⁵. Les décaissements du HRTF en faveur du Conseil de l’Europe se sont montés à 1 744 000 € en 2019. Le mécanisme de subvention de l’EEE a fourni une contribution directe de 595 231 € au titre de son accord de coopération stratégique avec le Conseil de l’Europe.

■ En comptant les contributions réalisées par le biais du HRTF et dans le cadre du mécanisme de subvention de l’EEE, le volume global des recettes provenant d’États membres a augmenté de 4 % par rapport à l’année précédente et a atteint en 2019 le niveau sans précédent de 28 060 922 €. Néanmoins, la part des États membres dans le montant total des contributions a diminué et s’est établie à 36 %, contre 46 % l’année précédente, car les contributions de l’Union européenne réalisées dans le cadre des programmes conjoints ont augmenté à un rythme plus soutenu. Pour plus de détails sur les contributions individuelles des États membres en 2019, voir l’annexe I du présent document.

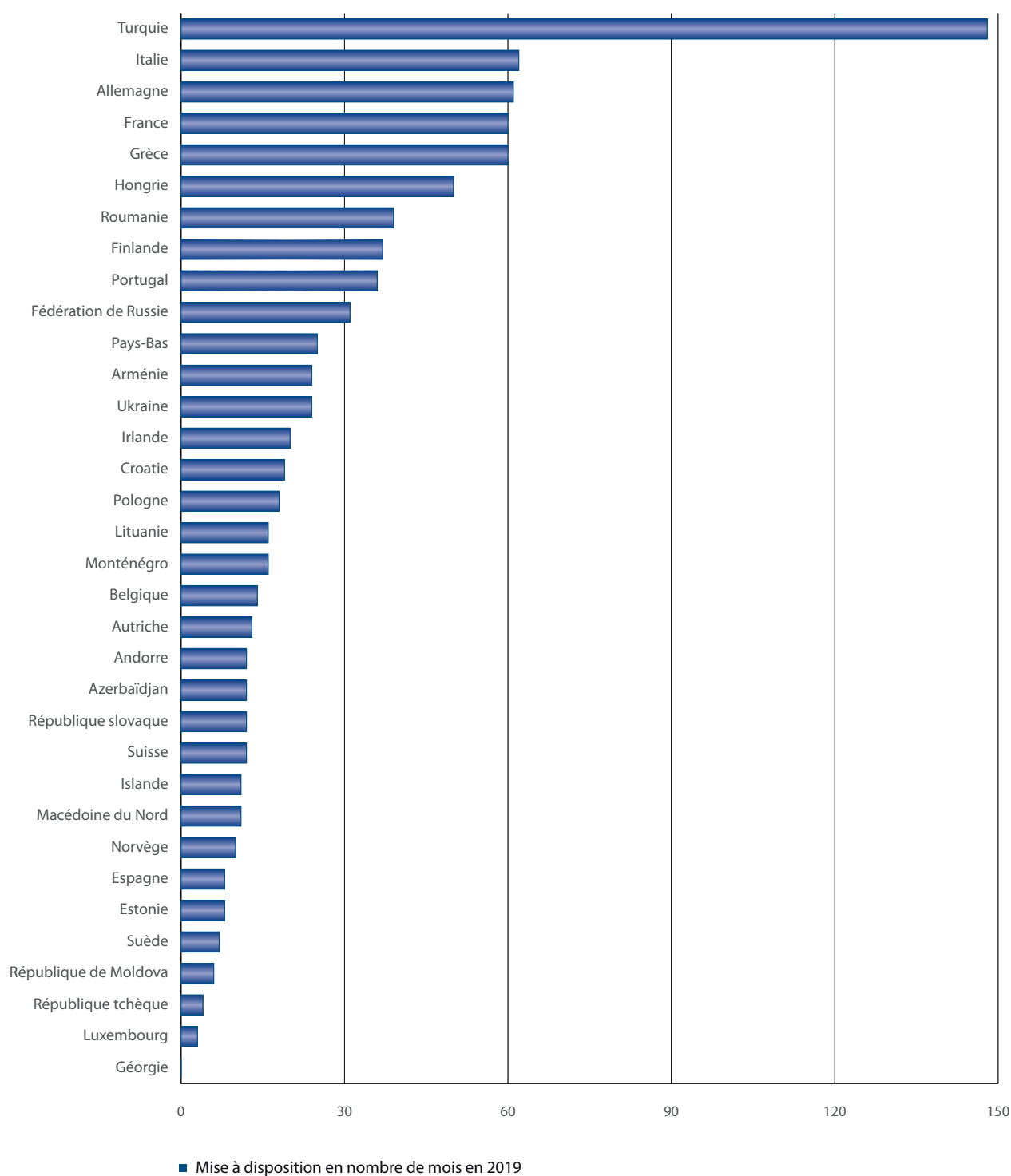
Personnel mis à disposition par des États membres

■ Les États membres ont continué de soutenir l’action du Conseil de l’Europe en mettant des fonctionnaires nationaux à sa disposition⁶. Ces mises à disposition ne sont pas incluses, en tant que telles, dans la définition des contributions volontaires, mais n’en restent pas moins considérées comme un complément aux contributions financières.

■ Trente-quatre des 47 États membres ont mis des fonctionnaires à la disposition du Conseil de l’Europe en 2019 (contre 31 en 2018). La figure 4 illustre ces mises à disposition en équivalent mois en 2019. Le total des mois de mise à disposition en 2019 équivaut à la mise à disposition du Conseil de l’Europe de 74 fonctionnaires nationaux à temps plein.

4. Le HRTF réunit sept contributeurs : l’Allemagne, la Finlande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.
 5. Le mécanisme de subvention de l’EEE réunit trois contributeurs : l’Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
 6. Les fonctionnaires nationaux mis à disposition sont ressortissants d’un État membre du Conseil de l’Europe et, dans le cas des accords partiels, ressortissants d’un État membre du Conseil de l’Europe ou de l’accord partiel en question.

Figure 4 – Mises à disposition du Conseil de l'Europe par des États membres en 2019 (en mois)



Recettes provenant de l'Union européenne

■ L'Union européenne est restée en 2019 le plus gros contributeur aux activités de coopération du Conseil de l'Europe. Les recettes annuelles provenant de l'Union ont augmenté de 59 % en 2019 et ont atteint le niveau sans précédent de 46 502 842 €, ce qui représente 60 % du montant total des recettes extrabudgétaires. Les contributions versées au titre des programmes conjoints entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont augmenté de 65 % en 2019, pour atteindre 44 641 637 €. Les autres contributions volontaires de l'Union ont diminué de 16 %, s'établissant à 1 861 205 € au cours de la même période.

Partenariats stratégiques avec l'Union européenne

Le Conseil de l'Europe a développé un partenariat stratégique avec l'Union européenne. En 2014, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont signé une Déclaration d'intention en vue de renforcer la coopération. Les instruments régionaux cités ci-après sont cofinancés par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Partenariat pour une bonne gouvernance (Phase II)

Son budget total se monte à 17,5 millions d'euros (2019-2021) pour financer des activités de coopération avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova, l'Ukraine et le Bélarus.

Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie (Phase II)

Elle dispose d'un budget total de 41 millions d'euros (mai 2019-mai 2022) pour permettre l'organisation d'activités de coopération avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie, la Turquie et le Kosovo*.

Programme Sud (Phase III)

Le Programme Sud III vise à assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée, et dispose d'un budget total de 3,3 millions d'euros (mars 2018-février 2020) pour mener des activités de coopération en Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Maroc, en Palestine** et en Tunisie. Il est complété par deux programmes conjoints entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe en faveur de la Tunisie, lancés en janvier 2019, qui représentent un budget supplémentaire de 10,5 millions d'euros.

Programme pour l'État de droit en Asie centrale

Ce programme, dont le budget total s'élève à 8,9 millions d'euros (2020-2023), est destiné aux cinq pays de la région : le Kazakhstan, la République kirghize, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

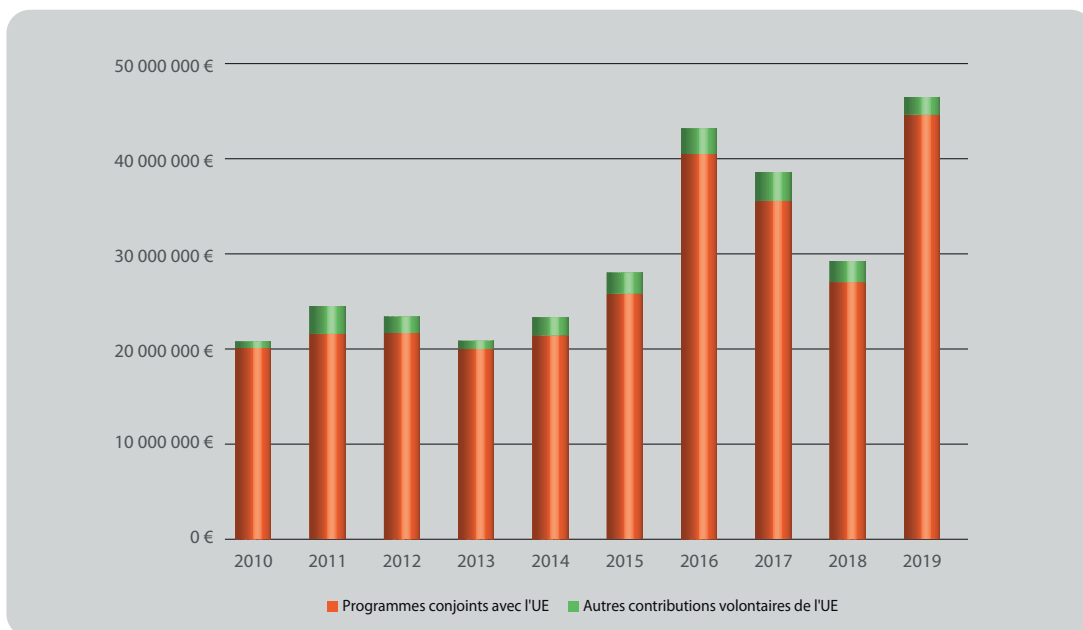
Coopération avec la DG REFORM (anciennement SRSS)

La Direction générale de l'appui à la réforme structurelle de la Commission européenne (DG REFORM, anciennement le Service d'appui à la réforme structurelle – SRSS) soutient la mise en œuvre de réformes favorisant la croissance en mobilisant des fonds et l'expertise de l'Union européenne. La DG REFORM et le Conseil de l'Europe ont renforcé leur coopération et ont conclu un accord-cadre en 2019 pour encourager l'adoption de réformes fondées sur les normes et l'expertise du Conseil de l'Europe dans des domaines judiciaires, institutionnels et administratifs.

* Toute référence au Kosovo dans le présent document, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

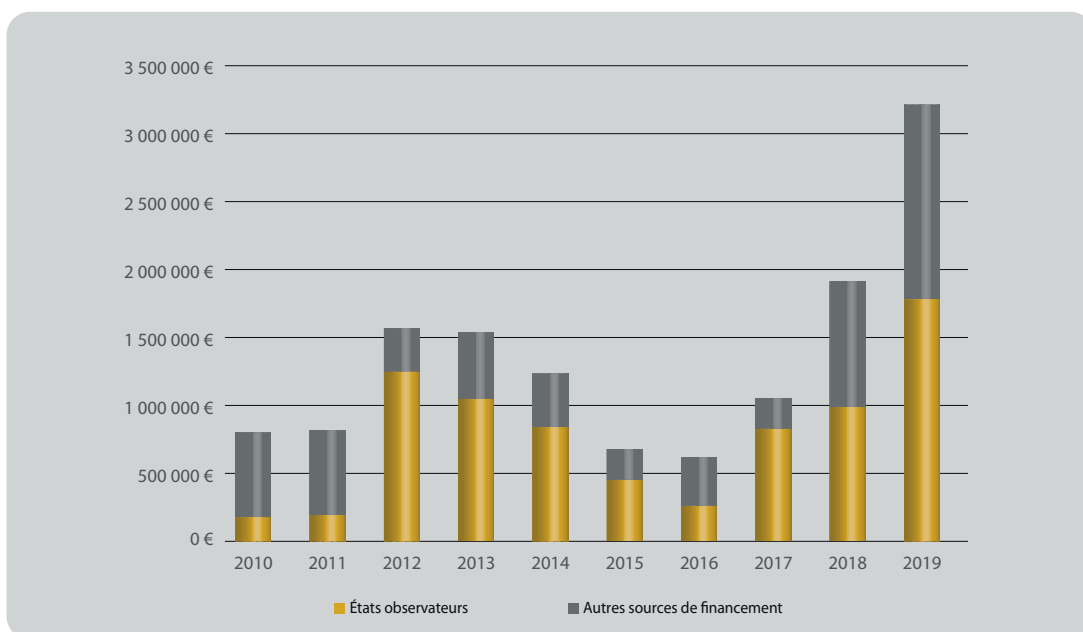
Figure 5 – Contributions volontaires de l'Union européenne sur la période 2010-2019



Recettes provenant d'États observateurs et d'autres sources⁷

■ En 2019, le montant des contributions volontaires versées par des États observateurs⁸ s'élevait à 1 781 408 €, soit 2,3 % du total des recettes extrabudgétaires, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport à 2018. Les contributions d'autres pays partenaires et d'acteurs non étatiques⁹ sont restées stables, s'établissant à 1,8 % du total des recettes extrabudgétaires (1 432 140 €).

Figure 6 – Contributions volontaires d'États observateurs et d'autres sources de financement sur la période 2010-2019



■ Pour plus de détails sur les contributions volontaires par donateur reçues en 2019, voir en annexe.

7. Autres États, organisations non gouvernementales ou non souveraines.
8. Canada, États-Unis d'Amérique et Japon.
9. Australie, Comité national olympique et sportif français, États de Guernesey, Eurac Research, Fondation Charta 77, Française des jeux, Fund to End Violence Against Children, Gibraltar, Île de Man, Îles Féroé, Israël, Loteries européennes, Qatar, Réseau Aga Khan de développement, Réseau GDS, Strasbourg événements, Université linguistique d'État de Moscou, Václav Havel Library, World Lottery Association et Zurich University of Teacher Education.

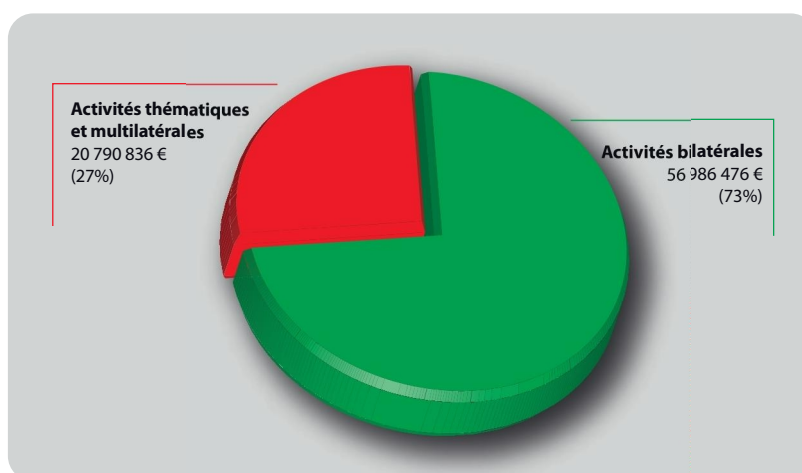
Distribution des ressources extrabudgétaires en 2019

Les ressources extrabudgétaires soutiennent des projets approuvés dans le cadre du Programme et Budget du Conseil de l'Europe. Elles constituent une source majeure de financement pour les activités d'assistance que mène l'Organisation par le biais de plans d'action ou de documents de coopération propres à des pays donnés et pour les actions thématiques. Ces documents de coopération sont approuvés par le Comité des Ministres sur demande, et concernent notamment l'assistance ciblée destinée aux pays voisins.

Le montant total de 77 777 312 € reçu au titre des contributions volontaires a été affecté comme suit :

- ▶ 73 % pour les activités bilatérales¹⁰
- ▶ 27 % pour les activités thématiques et multilatérales¹¹.

Figure 7 – Distribution des ressources extrabudgétaires en 2019



En 2019, 44,2% du total des recettes extrabudgétaires ont été affectés aux activités relevant du pilier État de droit de l'Organisation. En outre, 23,6% des recettes sont allées au pilier droits de l'homme et 12,4% au pilier démocratie. La part des financements non affectés¹² à des plans d'action ou à des documents de coopération a continué d'augmenter en 2019, comptant pour 18,4% des recettes totales (soit une hausse de 16,1% par rapport à l'année précédente). Les contributions extrabudgétaires sans affectation visant à répondre aux besoins généraux non financés du Conseil de l'Europe représentent 1,4% du montant total.

CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION DESTINÉES À DES DOCUMENTS DE COOPÉRATION

Les documents de coopération du Conseil de l'Europe propres à des pays donnés (Plans d'action pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine ; Partenariats de voisinage avec le Maroc et la Tunisie, et Priorités de coopération avec la Fédération de Russie et le Kosovo*) définissent des priorités stratégiques de coopération avec les pays bénéficiaires et les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Complétés par des plans d'action thématiques, ces documents facilitent la mutualisation des ressources extrabudgétaires.

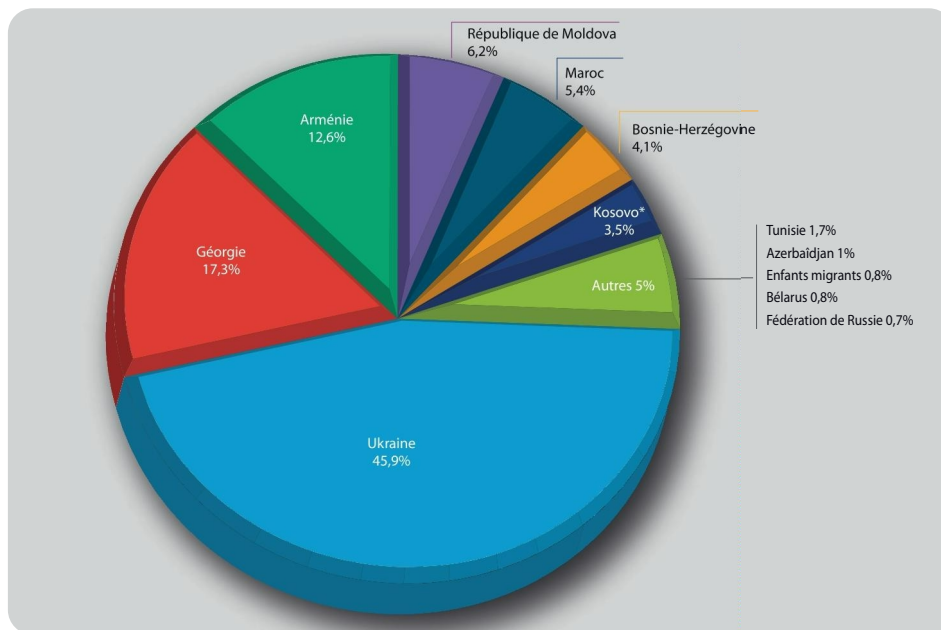
Au total, 14 documents de coopération (dont 12 spécifiques à un pays et deux thématiques) ont bénéficié de ressources extrabudgétaires non affectées en 2019, le principal bénéficiaire étant le Plan d'action pour l'Ukraine, suivi des Plans d'action pour la Géorgie et pour l'Arménie. Le volume croissant des fonds sans affectation a permis d'améliorer la capacité de l'Organisation à répondre avec plus de souplesse aux nouveaux besoins qui se font jour.

10. Dans l'ensemble du présent document, on entend par activités bilatérales des activités spécifiques à un pays donné.

11. Dans l'ensemble du présent document, on entend par activités multilatérales des activités bénéficiant à plusieurs pays et/ou à tous les États membres.

12. Également désignés sous le terme « non spécifiques ».

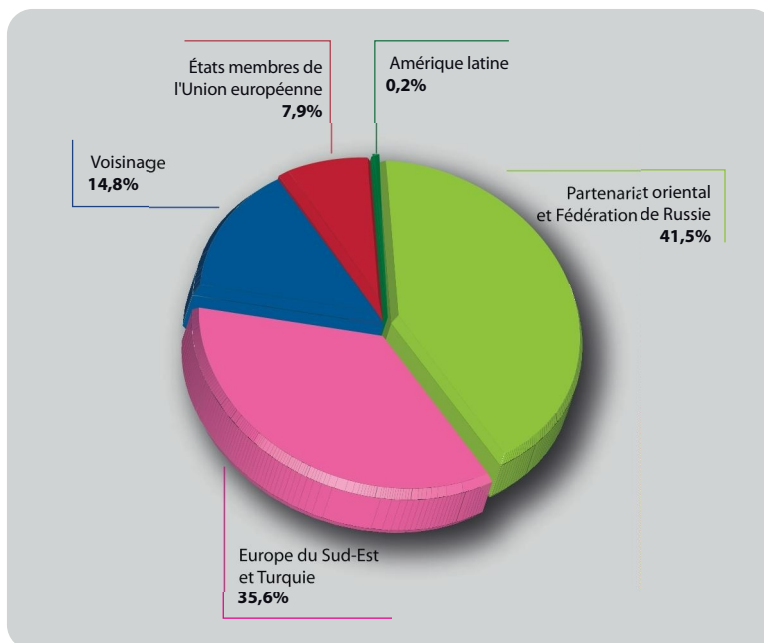
Figure 8 – Contributions sans affectation pour les documents de coopération



COOPÉRATION BILATÉRALE OU SPÉCIFIQUE À UN PAYS DONNÉ

- En 2019, 56 986 476 € au total ont été alloués à des activités bilatérales ou spécifiques à un pays donné :
 - ▶ 41,5 % de ces fonds ont bénéficié à des pays d'Europe orientale¹³ (équivalent à 2018) ;
 - ▶ 35,6 % sont allés à des projets menés dans des pays d'Europe du Sud-Est¹⁴ et en Turquie (en baisse par rapport à 2018 avec 44 %) ;
 - ▶ 14,8 % ont soutenu des projets menés dans les pays du voisinage (11 % en 2018) ;
 - ▶ 7,9 % ont bénéficié à des projets menés dans des États membres de l'Union européenne (3 % en 2018) ;
 - ▶ 0,2 % a soutenu des activités menées en Amérique latine.

Figure 9 – Répartition géographique des contributions extrabudgétaires en faveur d'activités bilatérales ou propres à un pays donné



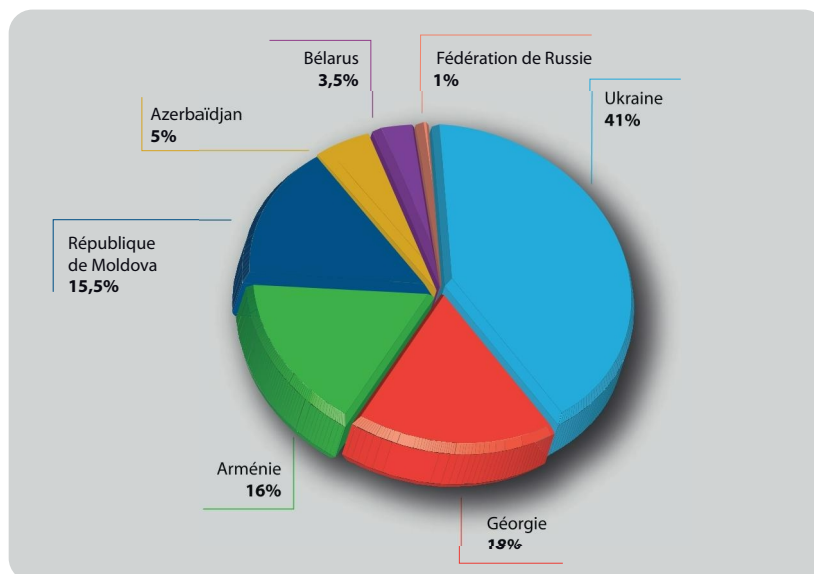
13. Pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Bélarus) et Fédération de Russie.
 14. Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Kosovo*.

Europe orientale (pays du Partenariat oriental et Fédération de Russie) – 23 655 761 €

Les contributions volontaires en faveur de cette région se sont élevées à 23 655 761 € en 2019, contre 15 571 016 € en 2018. Le plus gros donateur en faveur de la région a été l'Union européenne, dont la contribution représente 34 % du total. La Norvège a une nouvelle fois été le principal donateur bilatéral avec 20 % des contributions volontaires versées pour l'Europe orientale. Elle a été suivie de près par la Suède (16 %), puis par le Canada (7 %), l'Allemagne (5 %) et la Suisse (4 %). Les contributions volontaires de 14 autres donateurs¹⁵ représentent 14 % du montant total.

Une proportion de 41 % des recettes obtenues en faveur de la région était destinée à soutenir des activités menées en Ukraine. Par ailleurs, 18 % des contributions visaient à favoriser des activités de coopération en Géorgie, 16 % en Arménie et 15,5 % en République de Moldova. Les autres pays bénéficiaires étaient l'Azerbaïdjan (5 %), le Bélarus (3,5 %) et la Fédération de Russie (1 %).

Figure 10 – Répartition des ressources extrabudgétaires en Europe orientale



Les contributions non affectées (c'est-à-dire au niveau des plans d'action) représentent 51 % des financements reçus pour la région.

Renforcement des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie

Le Conseil de l'Europe a contribué à l'évolution de la politique stratégique et des cadres institutionnels pour renforcer la protection des droits humains des femmes dans les forces armées en Arménie. La Stratégie nationale de protection des droits de l'homme et le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2020-2023 prévoient désormais des activités spécifiques visant à promouvoir les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans les forces armées sur la base des recommandations du Conseil de l'Europe. Des réformes institutionnelles ont été menées par le ministère de la Défense, avec la création d'une nouvelle unité pour les femmes militaires au sein de l'état-major général, qui est dirigée par une femme.

Promotion de la participation civile en Ukraine et en Géorgie

Le Conseil de l'Europe a contribué à promouvoir une participation plus forte et plus active de la société civile au processus décisionnel aux niveaux local et national en Géorgie et en Ukraine. Les activités de l'« Académie de la participation civile », qui consistait en une série de séminaires de formation, ont été pleinement mises en œuvre dans trois communes pilotes (Kiev, Jitomir et Lvov). La « Plateforme publique de Kiev », constituée de plus de 40 organisations non gouvernementales (ONG), est devenue une structure durable de l'action militante en faveur de certaines politiques. Huit communes pilotes ont bénéficié d'un soutien pour élaborer des règlements relatifs à la participation et à l'engagement de la société civile. En Géorgie, un projet similaire a permis de mettre en place une plateforme participative composée de cinq représentants d'ONG et de cinq représentants des autorités locales à Tbilissi, ainsi que d'assurer la formation de ces membres aux consultations publiques.

15. Danemark, Finlande, France, Géorgie, Irlande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et Fund to End Violence Against Children.

Lutte contre la discrimination et les infractions motivées par la haine en Géorgie

- Le Conseil de l'Europe a aidé la Géorgie à mettre sa législation anti-discrimination en conformité avec les normes européennes. De nouvelles lignes directrices sur le traitement des cas de discrimination et de discours de haine sont désormais en vigueur, de même qu'un système de collecte de données ventilées sur les questions de discrimination. Lancée au printemps 2019, la campagne de sensibilisation « Je choisis l'égalité » a permis la diffusion de vidéos éducatives et incitatives ainsi que l'organisation d'une série de manifestations publiques visant à promouvoir les valeurs d'égalité et de diversité.

Promotion des droits de l'homme dans le système de justice pénale de la République de Moldova

- Les politiques et pratiques appliquées en matière de justice pénale ont été davantage mises en conformité avec les recommandations du Conseil de l'Europe. Plusieurs événements de renforcement des capacités ont été organisés, une assistance technique a été apportée et des activités ont été menées avec la participation de juges, de procureurs, d'avocats, de membres des milieux universitaires et de la société civile, de représentants du personnel des services pénitentiaires et de probation, de l'agent du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que de représentants du Bureau du médiateur et du mécanisme national de prévention. Le Conseil de l'Europe a en outre apporté son soutien au système pénitentiaire dans l'organisation des soins de santé dans les prisons, dans le développement et le renforcement de sa stratégie en matière de ressources humaines et de ses capacités de formation, ainsi que dans le renforcement de la coopération entre le système pénitentiaire et celui de probation.

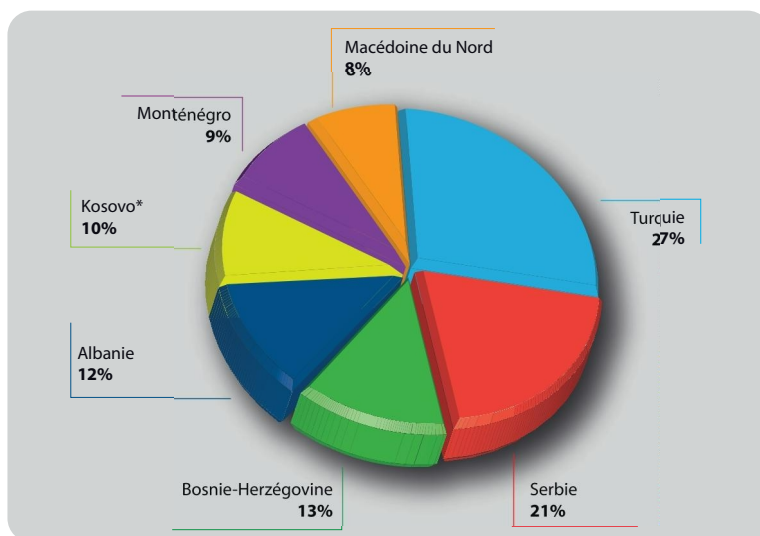
Mise au point de solutions pour les personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine

- Le Conseil de l'Europe a apporté son aide dans la conception et la mise en œuvre d'une approche globale de l'intégration durable des personnes déplacées à l'intérieur du pays. En donnant des moyens d'agir aux institutions et professionnels déplacés, aux autorités judiciaires, aux professionnels du droit, aux fonctionnaires, aux responsables publics, à la société civile et à d'autres parties prenantes de premier ordre, le projet a permis de renforcer le cadre juridique et réglementaire applicable aux déplacements à l'intérieur du pays. Ces activités ont également favorisé la protection des droits des personnes déplacées qui ont des répercussions sur leur vie quotidienne, tels que le droit à l'accès à la justice, le droit au logement et les droits de propriété. Jusqu'à présent, 43 % des experts nationaux qui ont participé aux activités sont eux-mêmes des personnes déplacées.

Europe du Sud-Est et Turquie – 20 288 595 €

Les contributions volontaires en faveur des activités menées en Europe du Sud-Est et en Turquie ont augmenté de 22 % par rapport à 2018 et se sont élevées à 20 288 595 € en 2019. L'Union européenne a fourni 77,4 % des contributions volontaires destinées à la région. Les principaux donateurs bilatéraux sont la Suède et la Norvège, avec respectivement 10,3 % et 4,9 % des contributions volontaires visant à soutenir les activités menées dans la région. Les 7,4 % restants ont été fournis par neuf autres donateurs¹⁶.

Figure 11 – Répartition des recettes extrabudgétaires en Europe du Sud-Est et en Turquie



16. Allemagne, Luxembourg, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, Canada, États-Unis d'Amérique et Fund to End Violence Against Children.

■ La Turquie est restée le premier bénéficiaire de la région, bien que sa part ait diminué, passant de 36% en 2018 à 27% en 2019. Le deuxième bénéficiaire a été la Serbie, suivie de la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie, le Kosovo*, le Monténégro et la Macédoine du Nord.

Favoriser le rapprochement grâce à l'organisation de cours pilotes de langues au Kosovo*

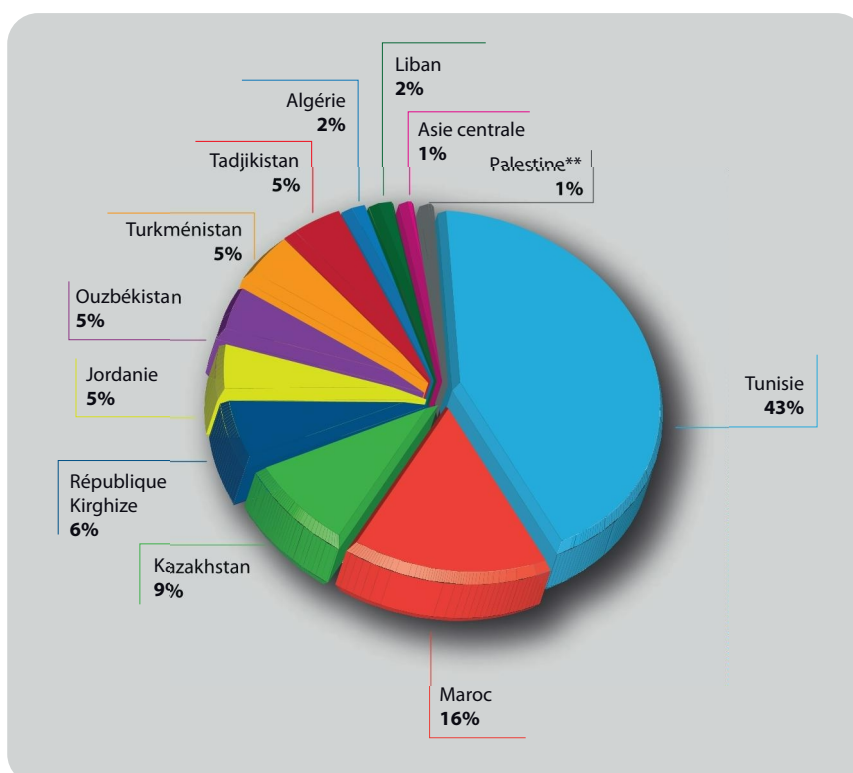
Le Conseil de l'Europe a lancé des cours pilotes dans quatre langues communautaires (albanais, serbe, turc et bosnien), qui ont été dispensés à près de 400 élèves dans six communes. Le succès de ces cours pilotes augmente les chances qu'ils soient maintenus à l'avenir et la possibilité qu'ils soient intégrés au programme de l'enseignement ordinaire. L'existence d'un système durable d'apprentissage des langues communautaires contribue au rapprochement entre les différentes communautés, en donnant une image positive du multilinguisme et du multiculturalisme.

Pays du voisinage – 8 421 018 €

■ Les contributions volontaires versées en faveur des pays du voisinage ont quasiment doublé par rapport à 2018, se montant à 8 421 018 € en 2019. Ces contributions ont soutenu des projets en faveur de 12 bénéficiaires dans les régions du sud de la Méditerranée et de l'Asie centrale¹⁷. L'Union européenne a apporté 87% des contributions en faveur de ces pays, alors que la Norvège a versé 11,5% du total des contributions¹⁸.

■ La Tunisie est restée le premier bénéficiaire de la région, ayant reçu 43% des fonds versés en 2019. Elle a été suivie par le Maroc (16%), le Kazakhstan (9%) et la République kirghize (6%). La Jordanie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan en ont chacun reçu 5%, tandis que les 6% restants ont permis de soutenir des activités menées en Algérie, au Liban, en Palestine** et dans la région d'Asie centrale¹⁹.

Figure 12 – Répartition des recettes extrabudgétaires dans les pays du voisinage



17. Algérie, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Maroc, Mongolie, Ouzbékistan, Palestine**, République kirghize, Tadjikistan, Tunisie et Turkménistan.

18. L'Espagne, le Liechtenstein, Monaco et la Turquie ont fourni les 1,5% restants.

19. En faveur du Kazakhstan, de la Mongolie, de l'Ouzbékistan et de la République kirghize.

Aide au Maroc et à la Tunisie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes

Cent quinze procureurs marocains qui travaillent sur des affaires de violence domestique ont amélioré leur connaissance des procédures judiciaires à ce sujet, notamment en ce qui concerne les moyens de protéger les victimes de violence. Les activités proposées se fondent sur le droit national applicable et la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul).

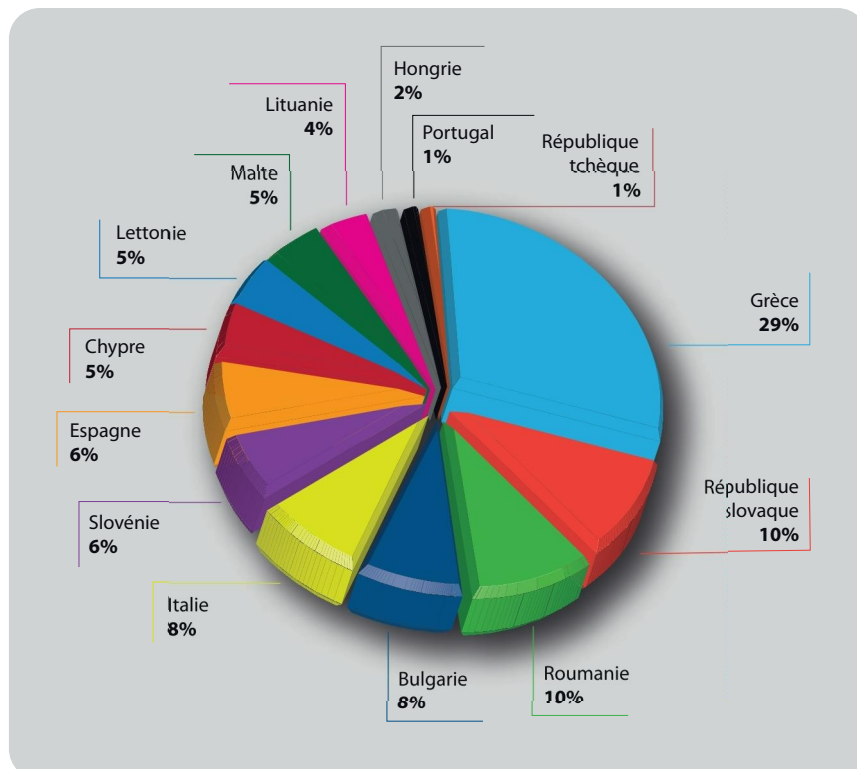
En Tunisie, la coordination entre les professionnels de différents domaines, tels que les médecins, les procureurs, les travailleurs sociaux et les représentants d'organisations non gouvernementales a été renforcée pour apporter aux femmes victimes de violence une assistance multisectorielle plus complète et plus systématique.

États membres de l'Union européenne – 4 484 451 €

Les contributions volontaires reçues en 2019 pour financer les activités de coopération dans des États membres de l'Union européenne ont quasiment triplé par rapport à 2018, passant de 1 176 058 € à 4 484 451 €. Au total, 14 États membres de l'Union ont bénéficié de ressources budgétaires visant un pays en particulier, contre sept en 2018.

La Grèce a été le premier bénéficiaire de la région (29%), suivie par la République slovaque (10%), la Roumanie (10%), la Bulgarie (8%), l'Italie (8%), la Slovénie (6%), l'Espagne (6%), Chypre (5%), la Lettonie (5%), Malte (5%), la Lituanie (4%), la Hongrie (2%), le Portugal (1%) et la République tchèque (1%).

Figure 13 – Répartition des recettes extrabudgétaires dans les États membres de l'Union européenne

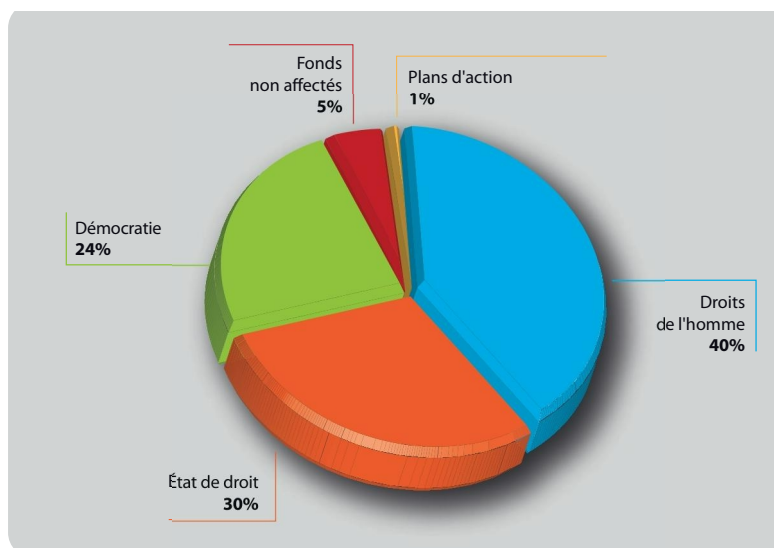


L'Union européenne a fourni 84% des contributions destinées à financer des activités dans les États membres de l'Union. Le reste des fonds a été apporté par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (13%) et le Luxembourg (3%).

COOPÉRATION THÉMATIQUE ET MULTILATÉRALE

Les contributions volontaires en faveur des activités de coopération thématique et multilatérale sont restées stables en 2019, s'élevant à 20 790 837 €. Réparties selon les piliers du Programme et Budget, ces contributions sont allées pour 40% aux droits de l'homme, pour 30% à l'État de droit et pour 24% à la démocratie. Quant aux fonds restants, ils étaient soit non affectés, soit affectés au niveau d'un plan d'action.

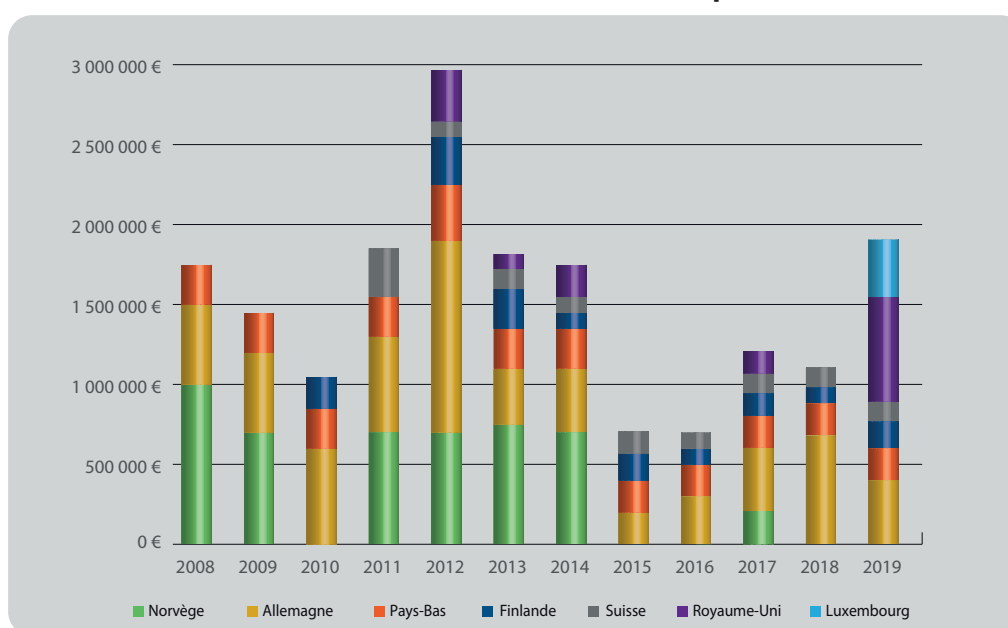
Figure 14 – Répartition des activités de coopération thématique et multilatérale (droits de l'homme, État de droit et démocratie)



Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (Human Rights Trust Fund - HRTF)

Le Fonds fiduciaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme soutient la coopération avec les États membres pour garantir l'application de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national. Le fonds fédère la Norvège, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni. Le HRTF a recueilli au total 18 272 097 € auprès de ses membres entre 2008 et 2019. Le montant annuel des contributions au HRTF s'est élevé à 1 904 557 € en 2019, en hausse par rapport à 2018 (1 105 000 €).

Figure 15 – Contributions des États membres au HRTF²⁰ sur la période 2008-2019



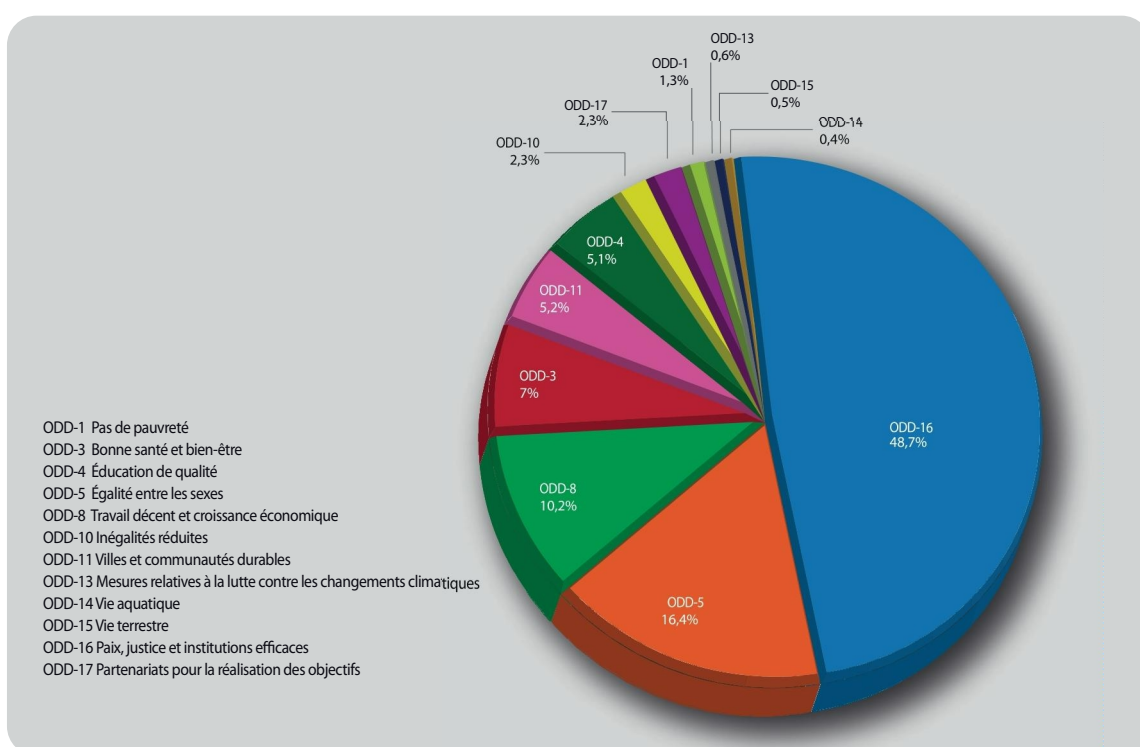
20. Dans l'ordre chronologique d'adhésion au fonds.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Avec son approche politique mondiale et générale, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies est des plus utiles pour le Conseil de l'Europe. Depuis 2018-2019, le Programme et Budget du Conseil de l'Europe mentionne, le cas échéant, les liens entre les travaux de l'Organisation et les Objectifs de développement durable (ODD) concernés.

■ Les données disponibles montrent que les contributions extrabudgétaires ont principalement soutenu la réalisation de l'ODD n° 16 « Paix, justice et institutions efficaces » (48,7 % du montant total des ressources extrabudgétaires). Les contributions volontaires ont également favorisé la réalisation de plusieurs autres objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, notamment de l'ODD n° 5 « Égalité entre les sexes » (16,4 %), de l'ODD n° 8 « Travail décent et croissance économique » (10,2 %), de l'ODD n° 3 « Bonne santé et bien-être » (7 %), de l'ODD n° 11 « Villes et communautés durables » (5,2 %) et de l'ODD n° 4 « Éducation de qualité » (5,1 %).

Figure 16 – Soutien du Conseil de l'Europe au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies via des contributions volontaires (% du montant total, 2019)²¹



21. Les contributions au niveau des plans d'action ou celles sans affectation spécifique sont allouées proportionnellement entre les programmes puis entre les objectifs de développement durable que ces derniers soutiennent.

Programmation stratégique et relations avec les donateurs

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Le Conseil de l'Europe œuvre en faveur d'accords de coopération à long terme et de contrats pluriannuels avec des partenaires et donateurs clés en vue de favoriser la mise en place de partenariats stratégiques efficaces et de garantir un financement prévisible et modulable.

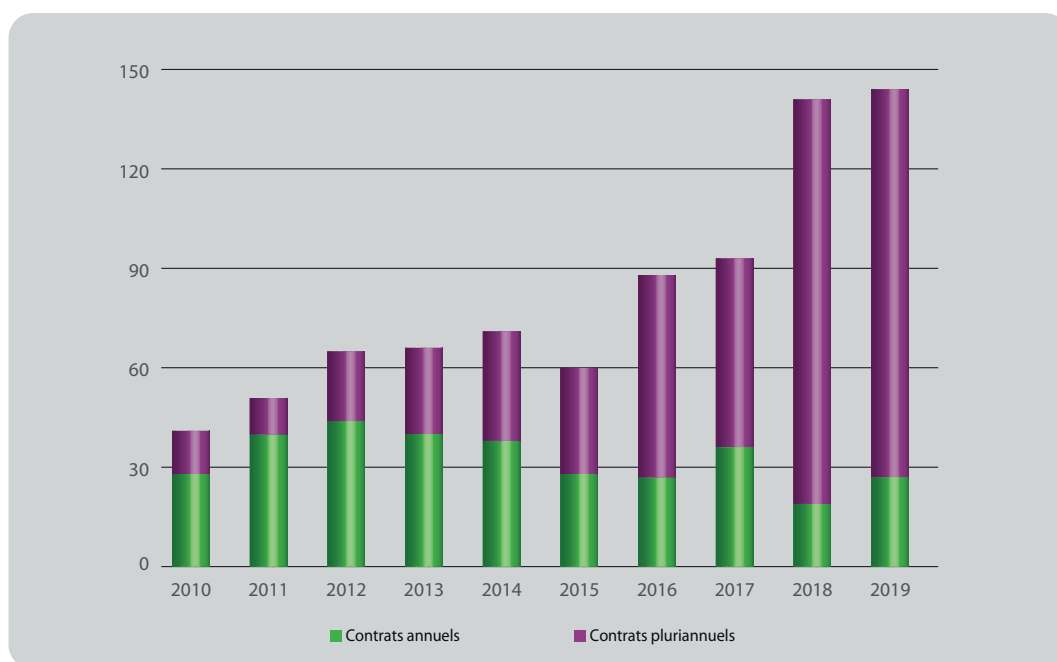
Partenariats stratégiques avec des États membres

Un accord-cadre de coopération avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a prévu le versement d'une contribution financière de 80,1 millions SEK (environ 8,1 millions d'euros) pour la période allant de janvier 2015 à juin 2019 en vue de soutenir les plans d'action et documents de coopération par pays en Europe orientale. Un nouvel accord a été conclu en 2019 portant sur la période allant de juillet 2019 à décembre 2023 et prévoyant le versement d'un montant de 79 millions SEK (environ 7,5 millions d'euros).

Dans le contexte d'un accord-cadre de coopération, la Norvège a apporté une contribution de 7,5 millions d'euros en 2019 pour soutenir des plans d'action et des documents de coopération par pays en faveur de l'Arménie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, de la République de Moldova, de la Fédération de Russie, de l'Ukraine, du Kosovo*, du Maroc et de la Tunisie, ou consacrés à des domaines thématiques. Depuis 2011, un montant total d'environ 49,6 millions d'euros a été engagé au titre de cet accord. En 2019, le versement d'un montant d'environ 8,4 millions € a été annoncé.

La présente brochure ne contient pas de chiffres plus détaillés sur les programmes conjoints entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, car ces données figurent dans le document d'information annuel intitulé « Programmes conjoints entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ».

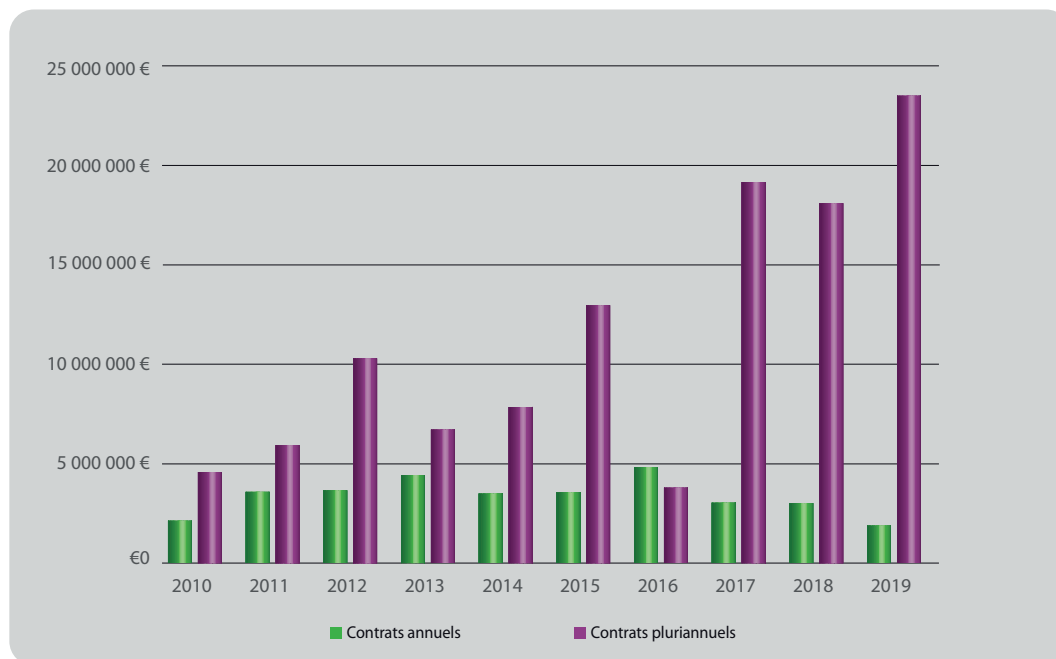
Figure 17 – Nombre de contrats annuels et pluriannuels sur la période 2010-2019²²



22. Hors contrats signés avec l'Union européenne pour les programmes conjoints entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.

■ Le Conseil de l'Europe a signé 144 contrats relatifs à l'octroi de ressources extrabudgétaires en 2019 (141 en 2018). Au cours des dix dernières années, le nombre de contrats pluriannuels signés chaque année par le Conseil de l'Europe a été multiplié par 9, passant de 13 en 2010 à 117 en 2019. Le nombre de contrats annuels signés chaque année est resté stable, avec 28 contrats conclus en 2010 et 27 en 2019.

Figure 18 – Volume des contrats annuels et pluriannuels sur la période 2010-2019²³



■ Le volume des contrats signés par le Conseil de l'Europe a atteint son niveau le plus élevé en 2019, à 25 389 126 €, et a donc augmenté de 277 % en dix ans (6 730 837 € en 2010). Le volume des contrats pluriannuels a plus que quintuplé depuis 2010 et s'est élevé à 23 498 828 € en 2019.

■ Le Conseil de l'Europe a continué de soutenir des mécanismes spécifiques tels que des fonds fiduciaires, qui permettent aux donateurs de mobiliser des financements à plus long terme en faveur de l'Organisation. Le Fonds fiduciaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme (HRTF) est un exemple de mutualisation des ressources des donateurs permettant de renforcer l'impact des interventions sur des objectifs convenus.

GESTION DES RESSOURCES FONDÉE SUR LES RÉSULTATS

■ L'Organisation s'emploie de plus en plus à ce que ses réalisations concernent des priorités fixées plutôt que des activités et projets individuels. Les plans d'action et documents de coopération par pays sont devenus les principaux instruments pour décrire les priorités stratégiques de coopération et les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Ils constituent un outil précieux pour mettre en commun des contributions volontaires sans affectation ou avec une affectation large.

GESTION ET SUIVI EFFICIENTS ET RATIONNELS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

■ Le Conseil de l'Europe a continué d'appliquer la méthodologie de gestion de projet adoptée en 2016, qui couvre la planification, la mise en œuvre et le suivi. Cette méthodologie vise à assurer une plus grande responsabilisation des acteurs à tous les stades de la mise en œuvre du projet et à accroître les résultats positifs en mettant davantage l'accent sur les groupes cibles et en introduisant davantage de contrôles qualité pour répondre aux besoins réels. Un volume significatif de contributions extrabudgétaires étant désormais affecté au niveau d'un secteur ou d'un pays plutôt qu'au niveau d'un projet, des rapports annuels sur les plans d'action sont élaborés à l'attention des donateurs.

23. Hors contrats signés avec l'Union européenne.

SYSTÈMES DE SUIVI ET DE CONTRÔLE

■ Le contrôle, l'évaluation, l'audit et les enseignements tirés de l'expérience forment une part importante du cycle des programmes de coopération du Conseil de l'Europe. Un contrôle indépendant est assuré par le biais de l'audit interne, de l'évaluation et d'investigations afin d'aider la Secrétaire Générale, les managers de haut niveau et l'ensemble du personnel du Conseil de l'Europe à s'acquitter de leurs responsabilités en vue de garantir une gestion efficace des ressources de l'Organisation.

■ Conformément à sa politique d'évaluation, le Conseil de l'Europe mesure l'impact de ses actions et améliore la qualité de ses activités en cours et à venir.

■ Les comptes et la gestion financière de l'Organisation font l'objet d'un audit externe indépendant mené par la Cour des comptes française pour la période 2019-2023. Depuis 2007, les états financiers ont obtenu une opinion d'audit sans réserve pour leur conformité aux normes IPSAS (*International Public Sector Accounting Standards*).

■ Afin de garantir que ses fonds et ressources sont convenablement utilisés et de protéger sa réputation et ses intérêts, le Conseil de l'Europe a établi un cadre d'action détaillé pour traiter les soupçons de fraude et de corruption. Une politique de gestion des risques englobant l'Organisation tout entière est appliquée dans la gestion quotidienne pour créer et saisir des opportunités de façon organisée, et veiller à ce que les objectifs soient atteints de manière efficace et efficiente.

■ En 2016, la Commission européenne a informé le Conseil de l'Europe des conclusions positives d'une évaluation du pilier externe concernant le système de contrôle interne de l'Organisation, son système comptable, l'audit externe indépendant et les subventions et achats. Confirmant que les procédures en place au Conseil de l'Europe sont solides, cette évaluation permet à l'Union européenne de déléguer des missions de mise en œuvre budgétaire à l'Organisation.

LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

■ Depuis juillet 2014, le Conseil de l'Europe figure sur la liste du Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui recense les organisations internationales éligibles à l'aide publique au développement (APD), avec un coefficient de 40 % applicable aux contributions des États membres au Budget ordinaire. Les contributions volontaires pour des plans d'actions ou projets spécifiques à un pays, dans des pays ou territoires éligibles à l'APD continuent d'être comptabilisées à hauteur de 100 % en tant qu'APD bilatérale.

Conclusion

Les contributions extrabudgétaires constituent la principale source de financement des activités de coopération du Conseil de l'Europe. L'action de coopération du Conseil de l'Europe a pour but de soutenir les États membres et non membres dans la mise en œuvre des normes de l'Organisation par le biais de programmes ciblés et en étroite coordination avec les principaux partenaires internationaux.

■ En 2019, les contributions extrabudgétaires ont atteint leur niveau le plus élevé, s'établissant à 77,8 millions d'euros, et leur part relative par rapport au Budget ordinaire de l'Organisation a encore augmenté. Elles sont donc une ressource encore plus essentielle pour l'Organisation.

■ En s'assurant de la disponibilité des ressources à long terme et selon des modalités prévisibles, l'Organisation peut planifier et mettre en œuvre ses programmes de coopération de manière efficace et efficiente. Les accords-cadres de coopération et les contrats pluriannuels conclus avec des partenaires et donateurs clés continueront donc d'être promus activement.

■ Les plans d'action et documents de coopération par pays du Conseil de l'Europe fixent les priorités stratégiques de coopération avec les pays bénéficiaires et les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Ces documents continueront de faciliter la mutualisation de ressources extrabudgétaires. Les financements sans affectation apportent la souplesse nécessaire pour réagir aux situations nouvelles ou pour poursuivre des actions thématiques ou propres à des pays donnés. L'Organisation continue donc à encourager ces contributions non spécifiques en faveur d'actions thématiques ou par pays plutôt que le financement de projets particuliers.

■ Les projets de coopération sont mis en œuvre par les grandes entités administratives du Conseil de l'Europe, qui disposent de l'expertise nécessaire et de l'accès à des spécialistes de premier plan. Les bureaux extérieurs jouent aussi un rôle déterminant dans la coordination et la mise en œuvre de ces projets, conformément à la politique de décentralisation appliquée dans le domaine de la coopération.

■ Le Bureau de la Direction générale des programmes (ODGP) coordonne ces activités, élabore les plans d'action et des documents-cadres de coopération par pays, et en supervise la mise en œuvre. Il est responsable des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources extrabudgétaires pour toute l'Organisation, y compris de la coordination générale et du développement des partenariats de longue durée avec les donateurs.

Pour savoir comment apporter une contribution
au Conseil de l'Europe, contacter le Secrétariat :

Division de la Mobilisation des ressources et des Relations avec les donateurs
Bureau de la Direction générale des programmes
RMDR@coe.int – www.coe.int/programmes

- ▶ M. Matthew Barr, Chef de Division
Tél. +33 (0)3 88 41 21 65
Matthew.Barr@coe.int
- ▶ M. Alberto Maynar-Aguilar, Europe du Sud-Est,
région du sud de la Méditerranée,
coopération thématique
Tél. + 33 (0)3 88 41 39 74
Alberto.Maynar-Aguilar@coe.int
- ▶ M. Güray Vural, Pays du Partenariat oriental,
Fédération de Russie, Asie centrale
Tél. + 33 (0)3 88 41 21 72
Guray.Vural@coe.int
- ▶ M^{me} Jennifer Trudeau, Partenariats avec les donateurs
Tél. +33 (0)3 88 41 21 56
Jennifer.Trudeau@coe.int
- ▶ M^{me} Tatjana Mozzuhina, Recherche,
cartographie des donateurs
Tél. +33 (0)3 88 41 45 77
Tatjana.Mozzuhina@coe.int
- ▶ M^{me} Jeannine O'Kane, Soutien administratif
Tél. +33 (0)3 88 41 33 90
Jeannine.OKane@coe.int
- ▶ M^{me} Frédérique Privat de Fortunié,
Soutien administratif
Tél. +33 (0)3 88 41 28 35
Frederique.Privat-de-fortunie@coe.int
- ▶ M^{me} Ewa Berkowicz-Goire, Soutien administratif
Tél. +33 (0)3 90 21 59 17
Ewa.Berkowicz@coe.int
- ▶ Site web du HRTF :
www.coe.int/humanrightstrustfund

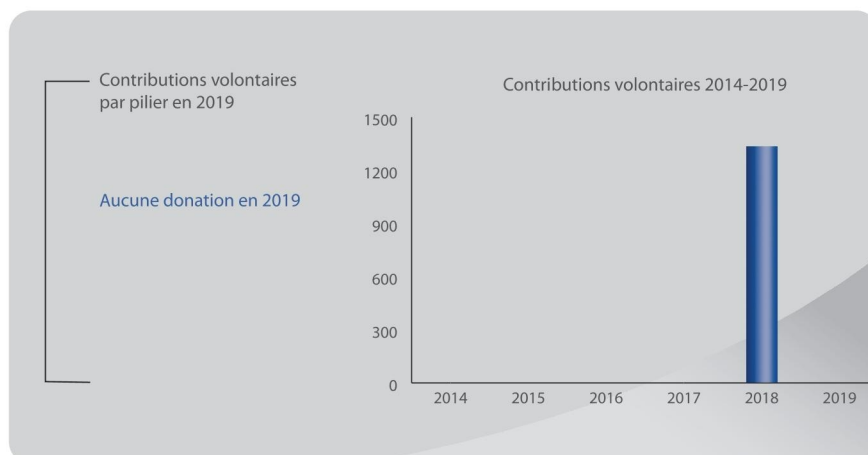
ANNEXE 1

Profil des donateurs 2019



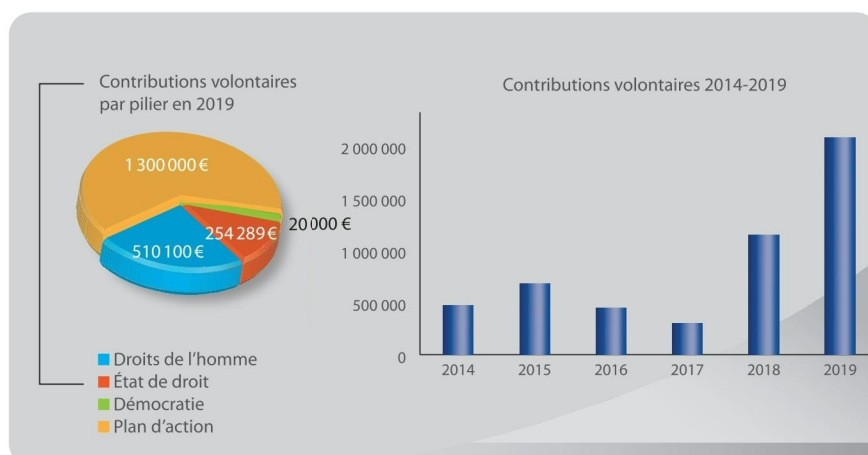
Albanie

Contribution volontaire :
Aucune
Classement d'État membre :
Aucune contribution
Classement par habitant :
Aucune contribution



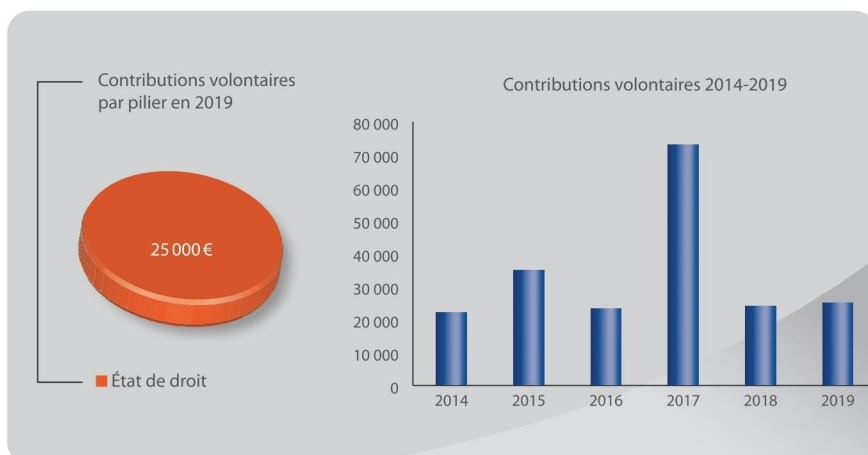
Allemagne

Contribution volontaire :
2 084 389 €
Classement d'État membre :
3/47
Classement par habitant :
16/47



Andorre

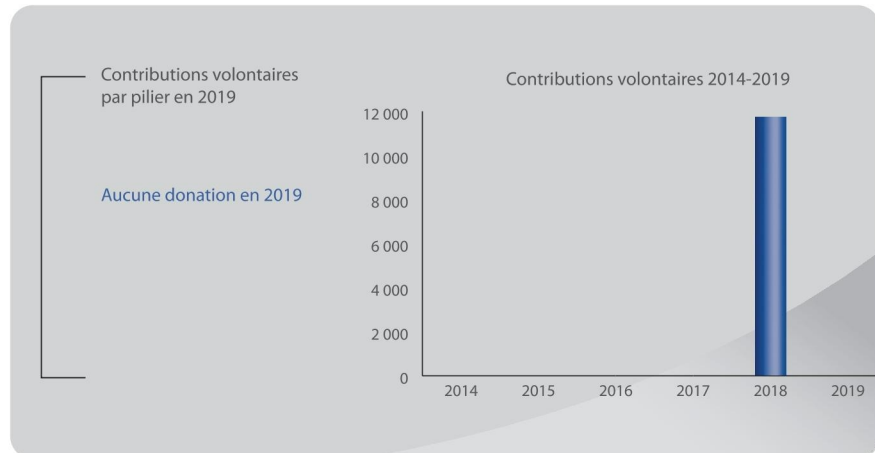
Contribution volontaire :
25 000 €
Classement d'État membre :
23/47
Classement par habitant :
7/47





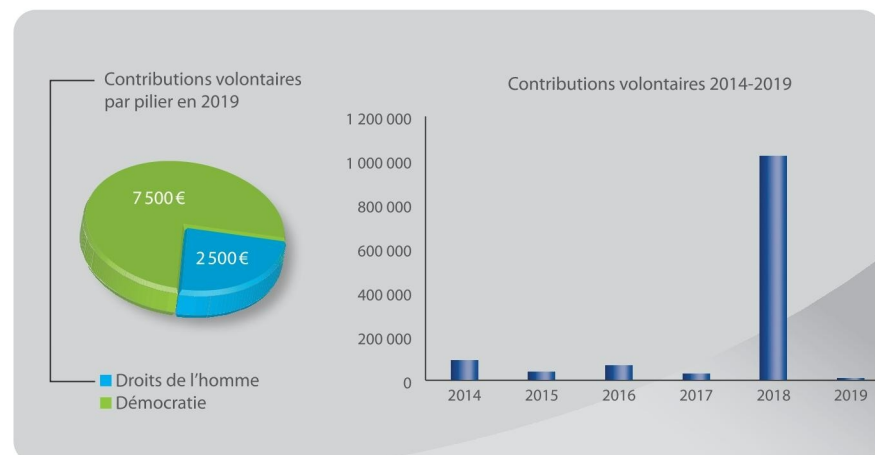
Arménie

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



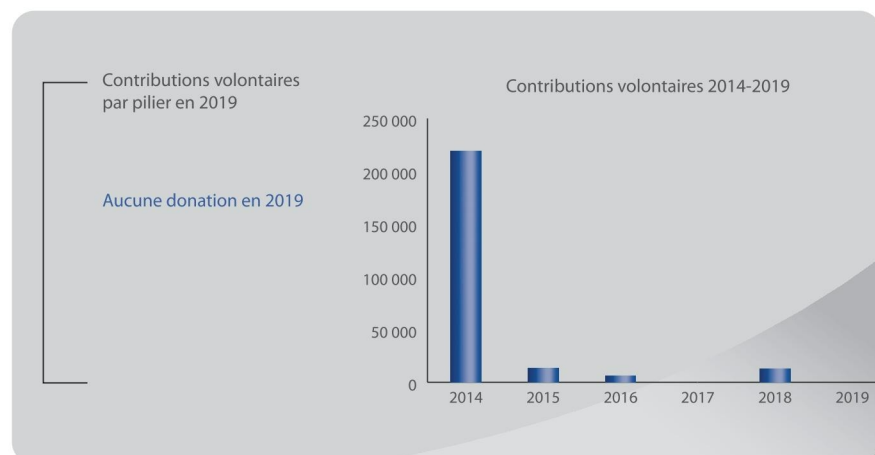
Autriche

Contribution volontaire:
10 000 €
Classement d'État membre:
26/47
Classement par habitant:
30/47



Azerbaïdjan

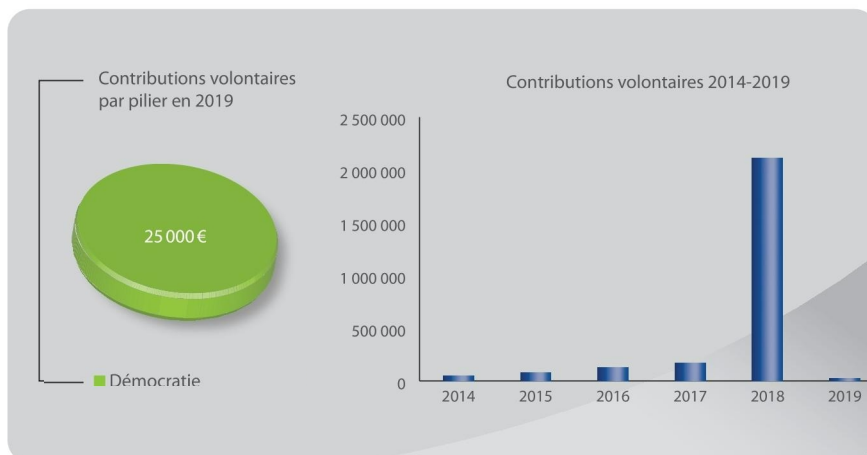
Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution





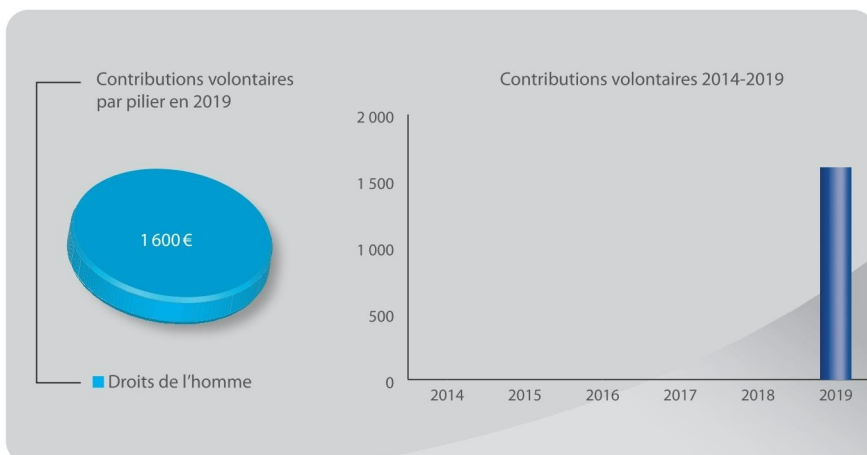
Belgique

Contribution volontaire:
25 000 €
Classement d'État membre:
23/47
Classement par habitant:
28/47



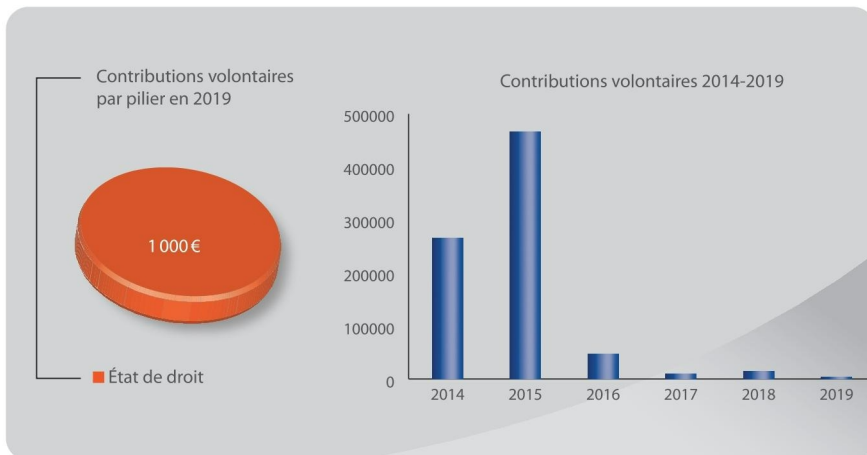
Bosnie-Herzégovine

Contribution volontaire:
1 600 €
Classement d'État membre:
31/47
Classement par habitant:
35/47



Bulgarie

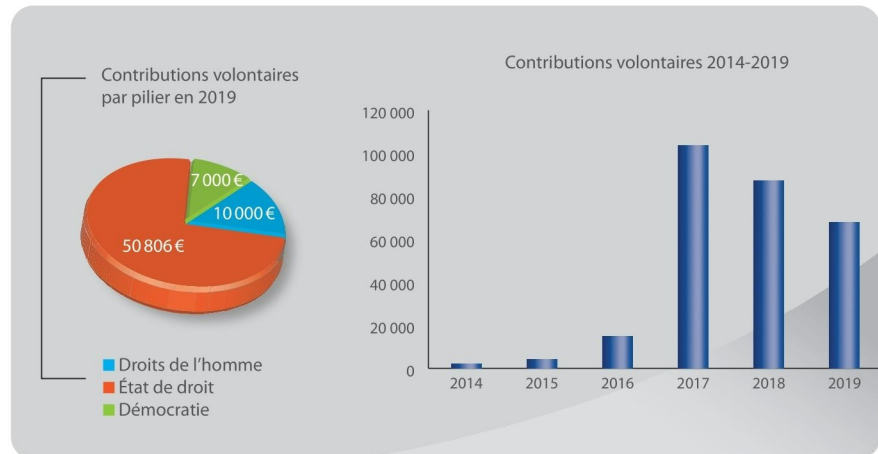
Contribution volontaire:
1 000 €
Classement d'État membre:
32/47
Classement par habitant:
38/47





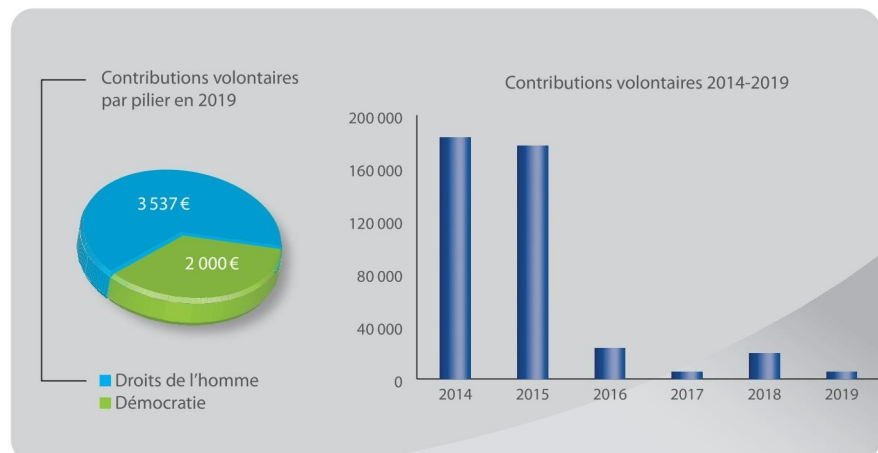
Chypre

Contribution volontaire:
67 806 €
Classement d'État membre:
21/47
Classement par habitant:
12/47



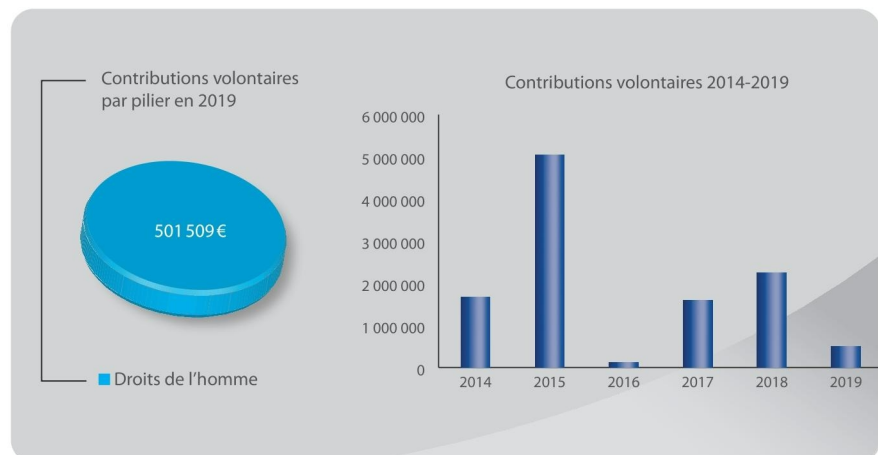
Croatie

Contribution volontaire:
5 537 €
Classement d'État membre:
28/47
Classement par habitant:
29/47



Danemark

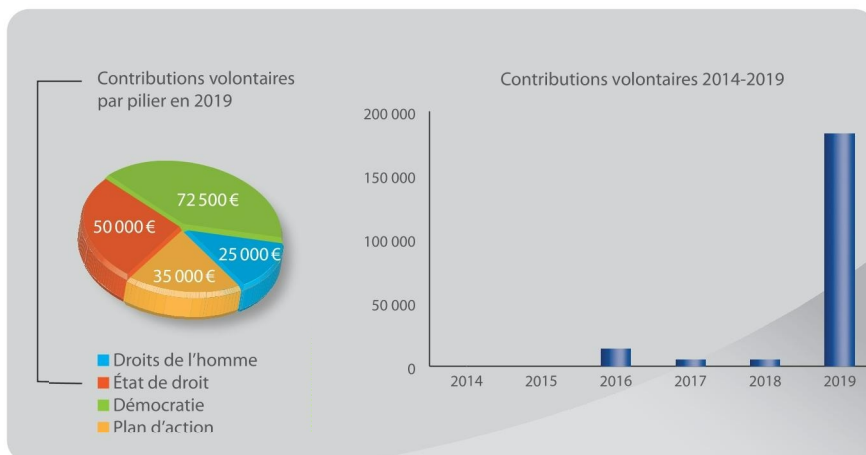
Contribution volontaire:
501 509 €
Classement d'État membre:
9/47
Classement par habitant:
11/47





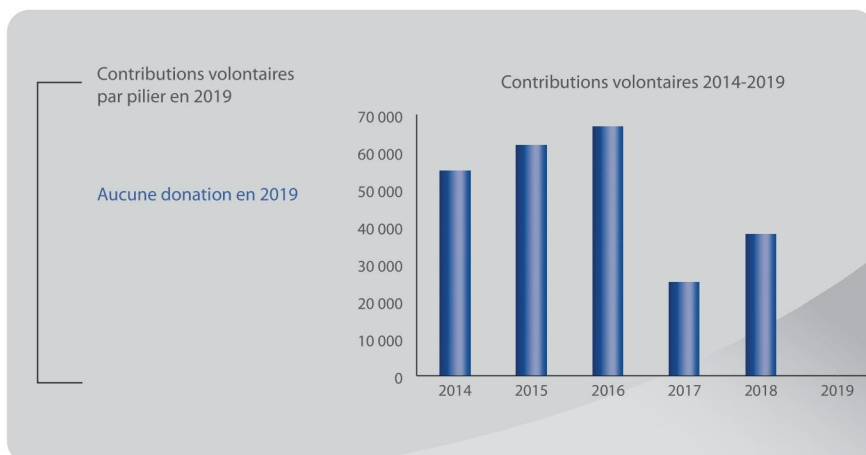
Espagne

Contribution volontaire:
182 500 €
Classement d'État membre:
15/47
Classement par habitant:
24/47



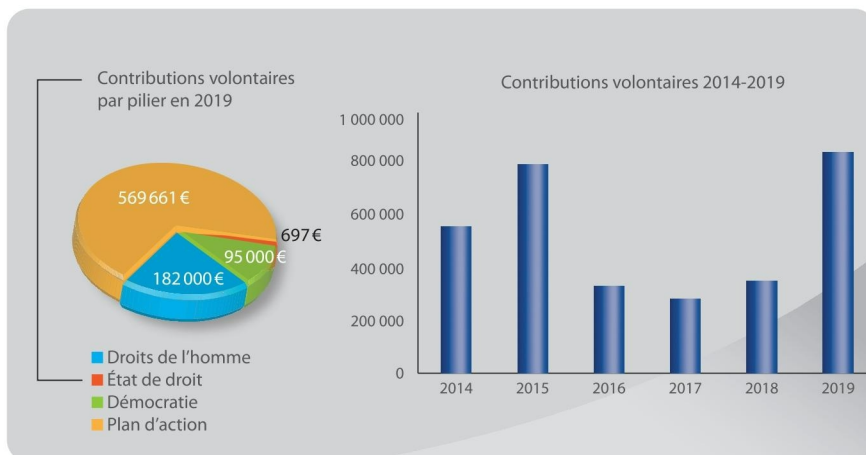
Estonie

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



Finlande

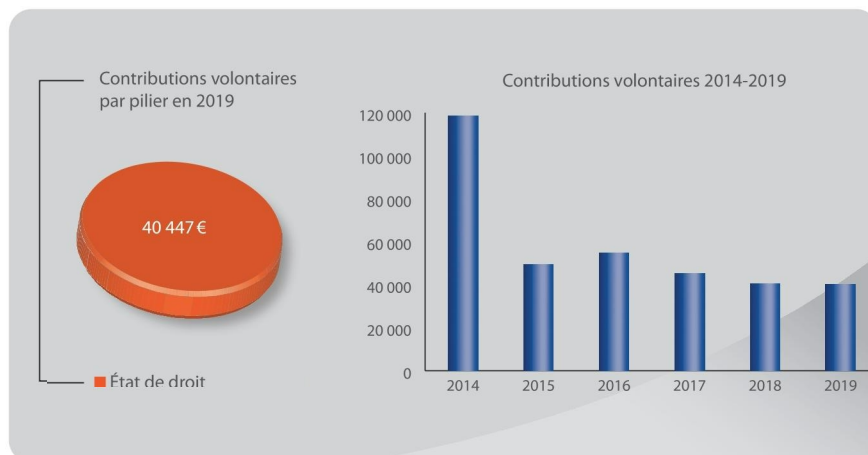
Contribution volontaire:
847 358 €
Classement d'État membre:
6/47
Classement par habitant:
9/47





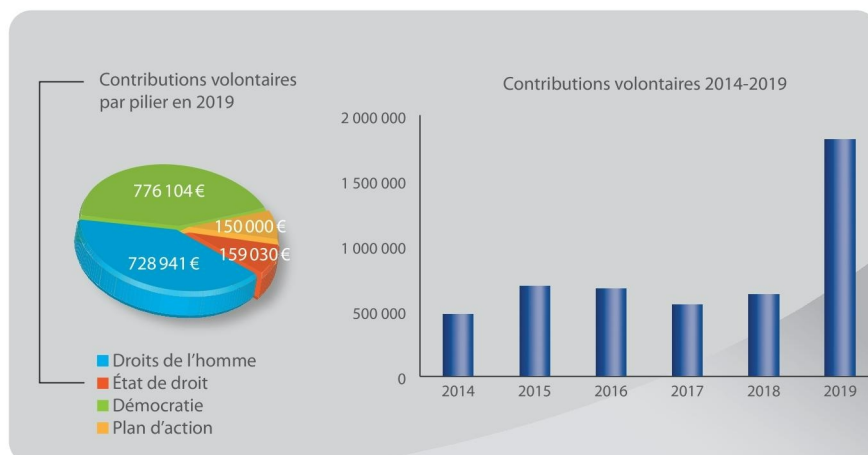
Fédération de Russie

Contribution volontaire:
40 447 €
Classement d'État membre:
22/47
Classement par habitant:
36/47



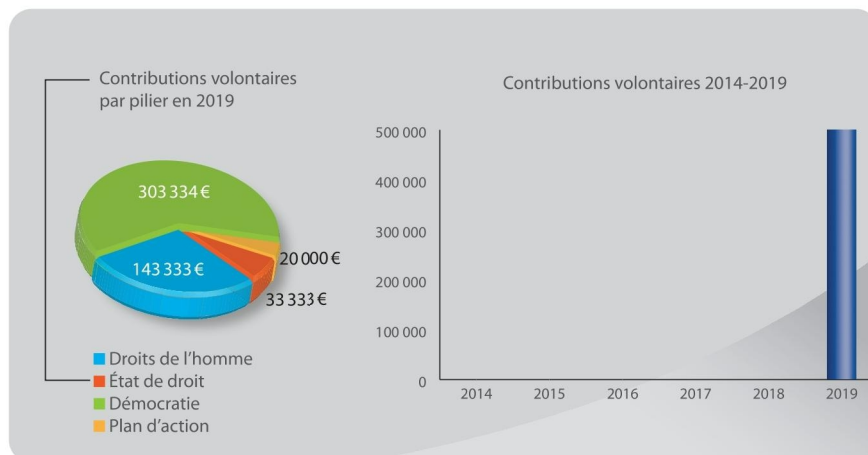
France

Contribution volontaire:
1 814 075 €
Classement d'État membre:
4/47
Classement par habitant:
15/47



Géorgie

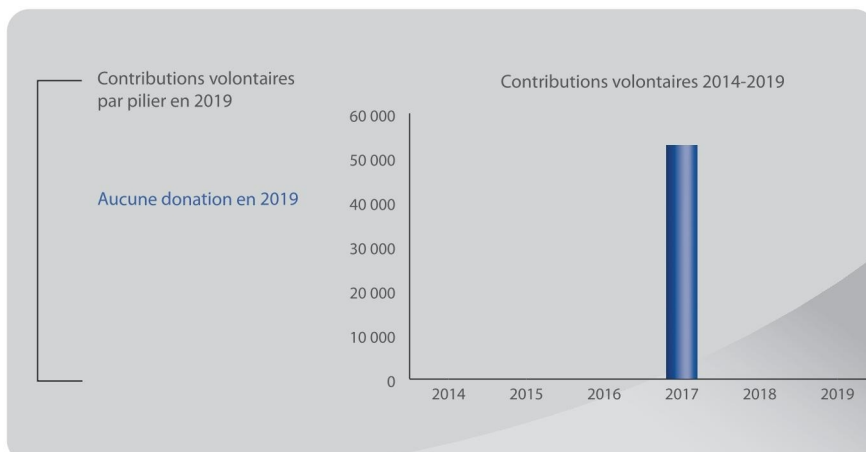
Contribution volontaire:
500 000 €
Classement d'État membre:
10/47
Classement par habitant:
10/47





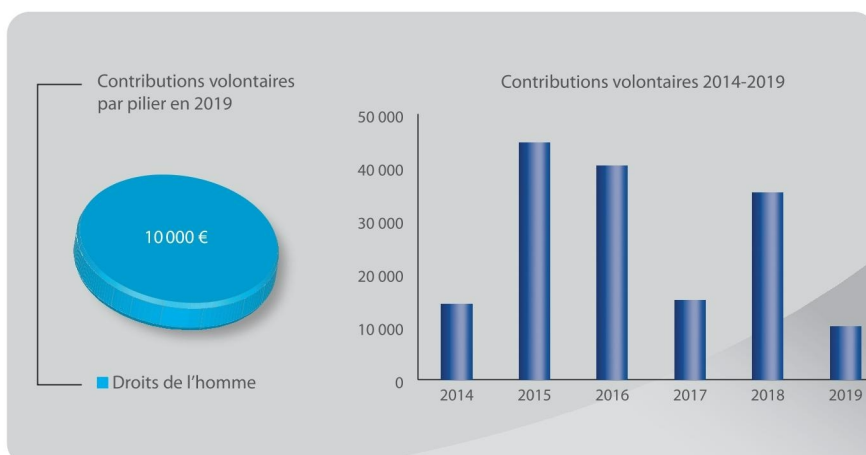
Grèce

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



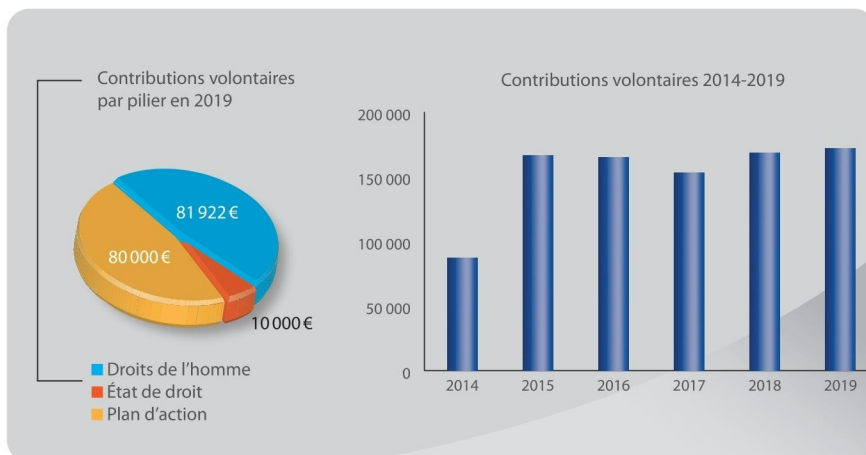
Hongrie

Contribution volontaire:
10 000 €
Classement d'État membre:
26/47
Classement par habitant:
32/47



Irlande

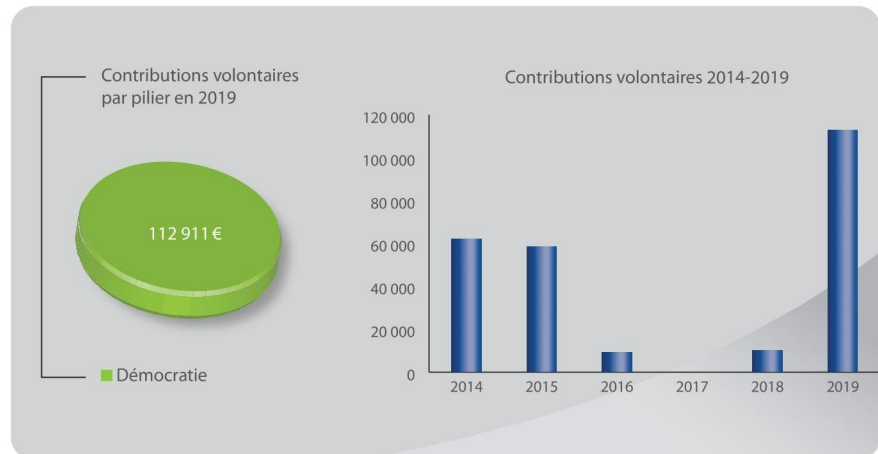
Contribution volontaire:
171 922 €
Classement d'État membre:
16/47
Classement par habitant:
13/47





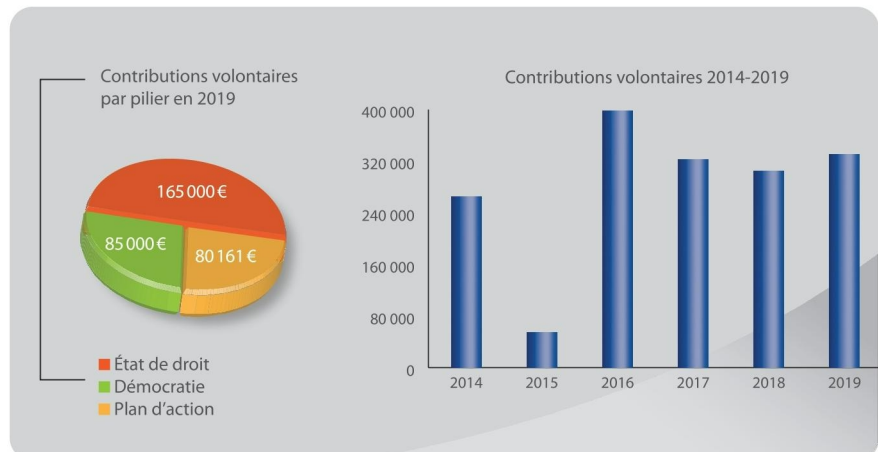
Islande

Contribution volontaire:
112 911 €
Classement d'État membre:
18/47
Classement par habitant:
6/47



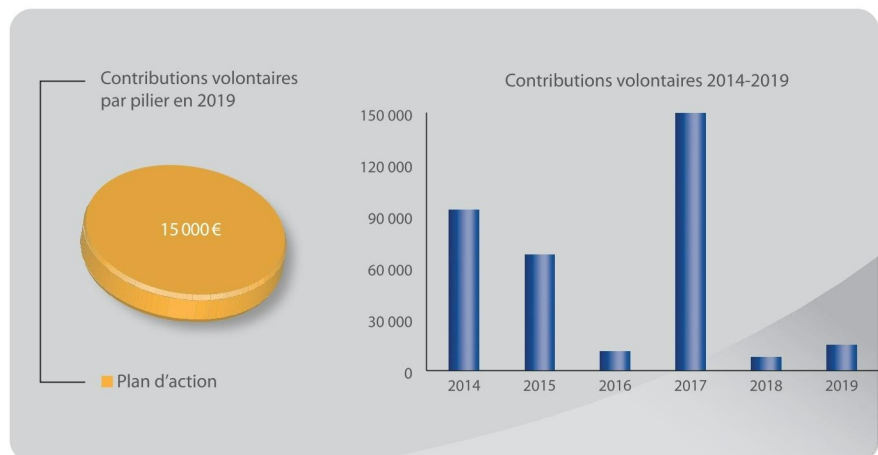
Italie

Contribution volontaire:
330 161 €
Classement d'État membre:
11/47
Classement par habitant:
23/47



Lettonie

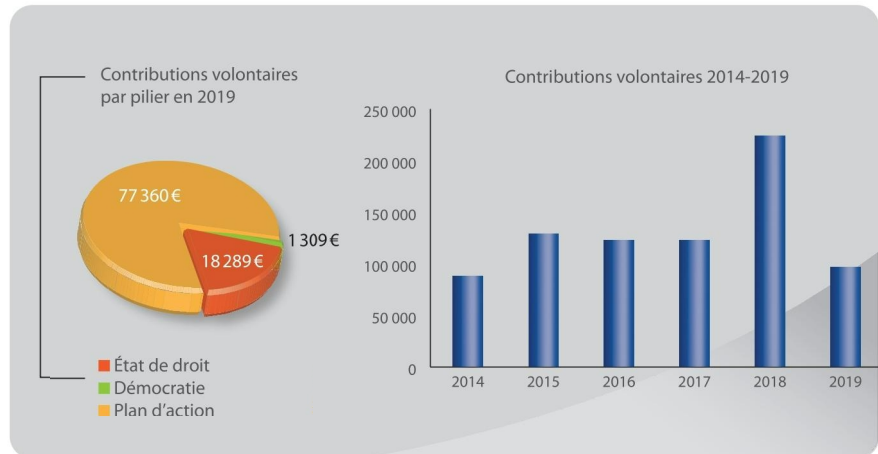
Contribution volontaire:
15 000 €
Classement d'État membre:
25/47
Classement par habitant:
22/47





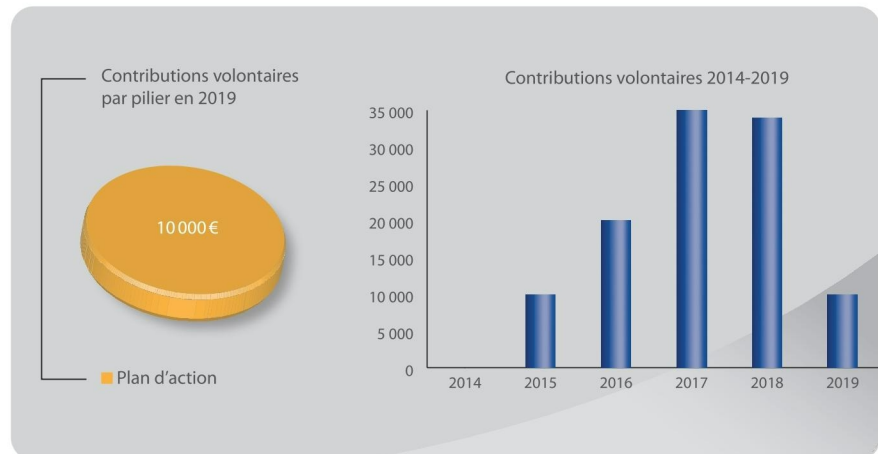
Liechtenstein

Contribution volontaire:
96 958 €
Classement d'État membre:
20/47
Classement par habitant:
3/47



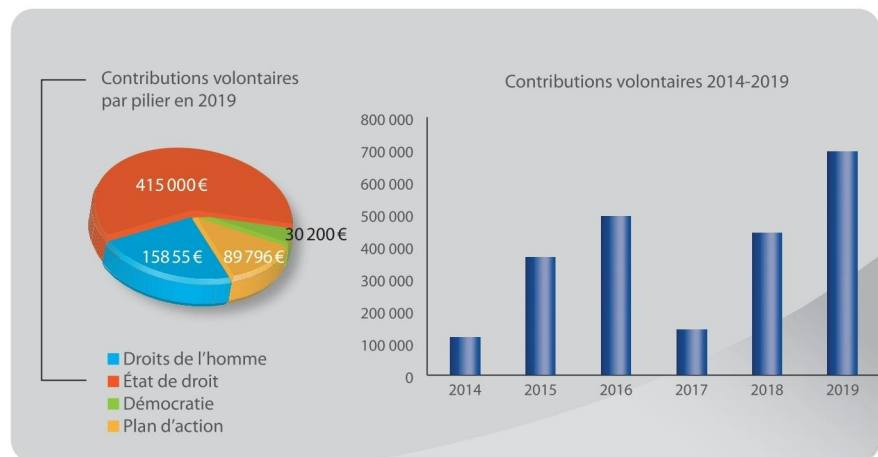
Lituanie

Contribution volontaire:
10 000 €
Classement d'État membre:
26/47
Classement par habitant:
25/47



Luxembourg

Contribution volontaire:
693 553 €
Classement d'État membre:
8/47
Classement par habitant:
4/47





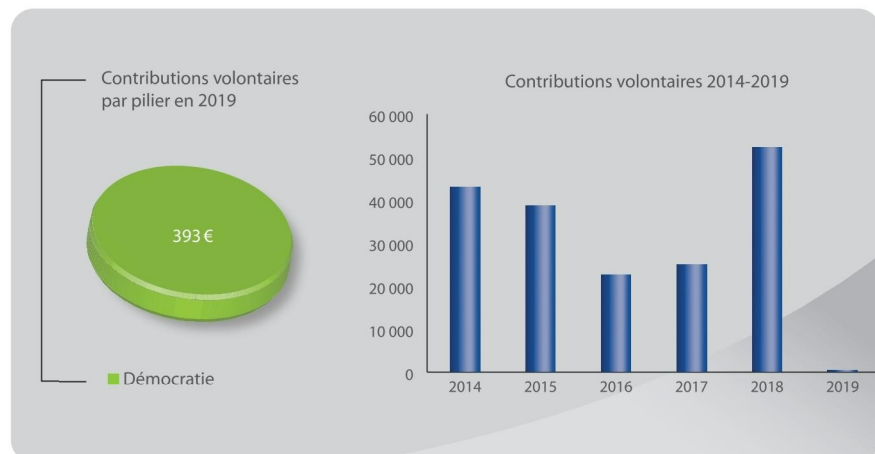
Macédoine du Nord

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



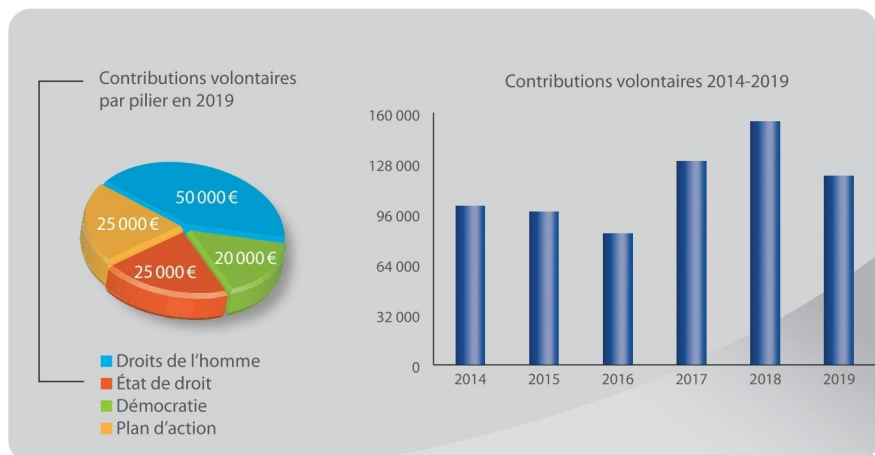
Malte

Contribution volontaire:
393 €
Classement d'État membre:
34/47
Classement par habitant:
33/47



Monaco

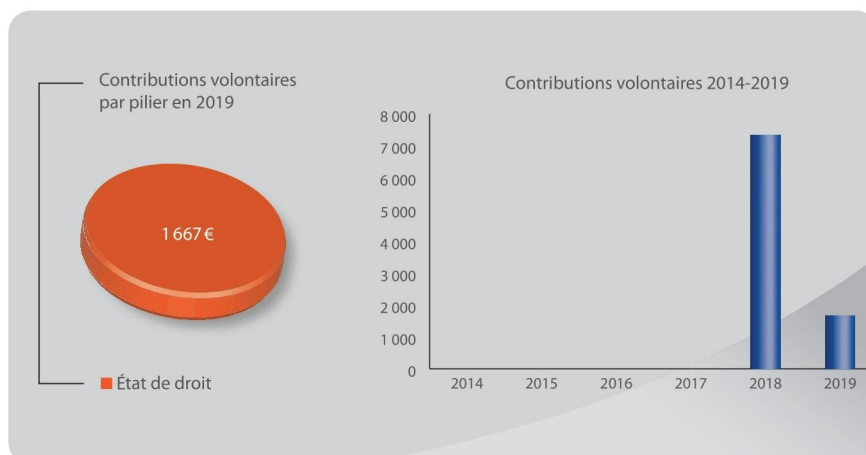
Contribution volontaire:
120 000 €
Classement d'État membre:
17/47
Classement par habitant:
2/47





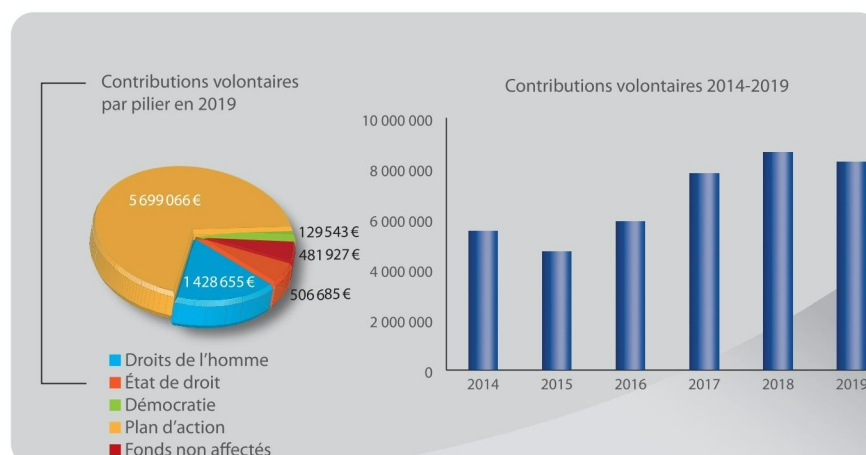
Monténégro

Contribution volontaire:
1 667 €
Classement d'État membre:
30/47
Classement par habitant:
27/47



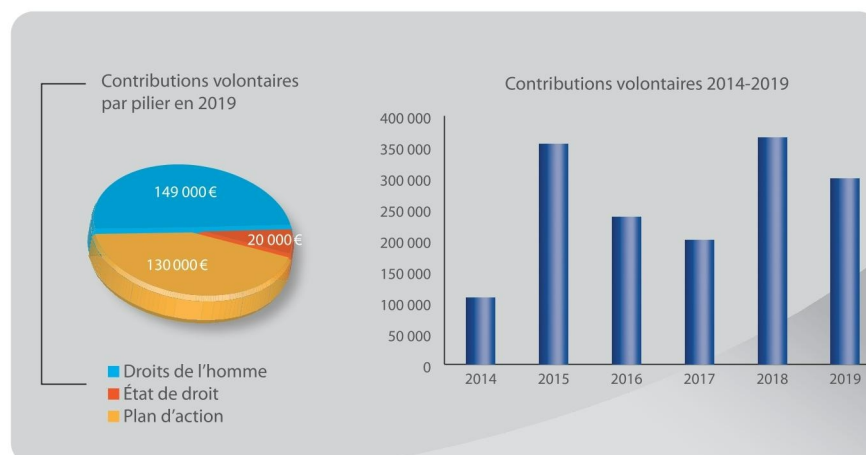
Norvège

Contribution volontaire:
8 245 876 €
Classement d'État membre:
1/47
Classement par habitant:
1/47



Pays-Bas

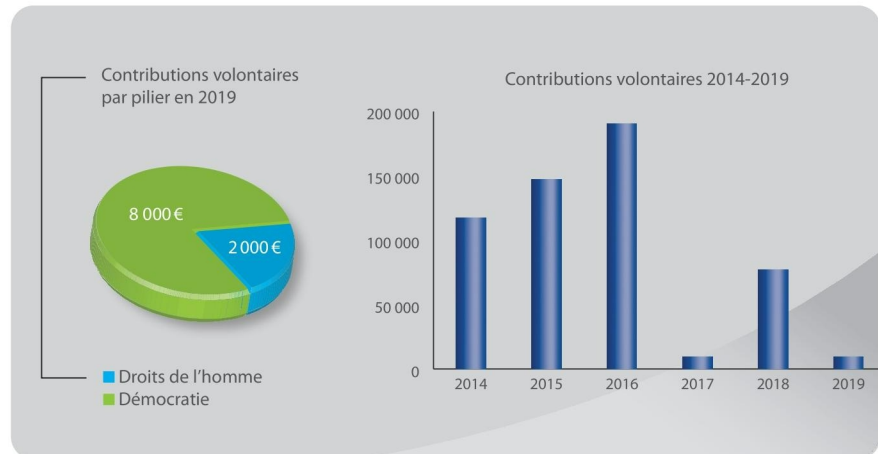
Contribution volontaire:
299 000 €
Classement d'État membre:
12/47
Classement par habitant:
18/47





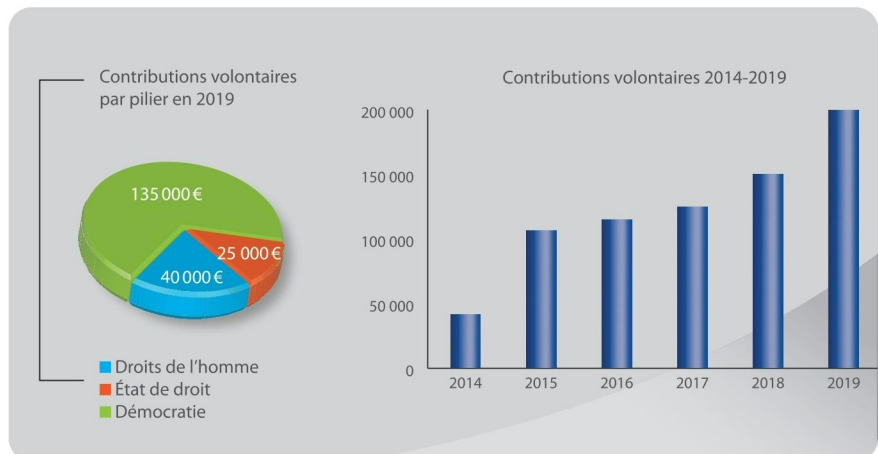
Pologne

Contribution volontaire:
10 000 €
Classement d'État membre:
26/47
Classement par habitant:
37/47



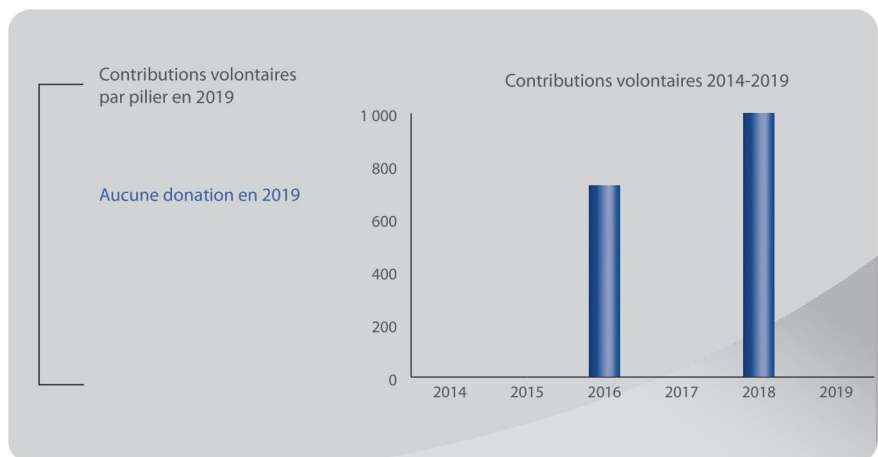
Portugal

Contribution volontaire:
200 000 €
Classement d'État membre:
14/47
Classement par habitant:
17/47



République de Moldova

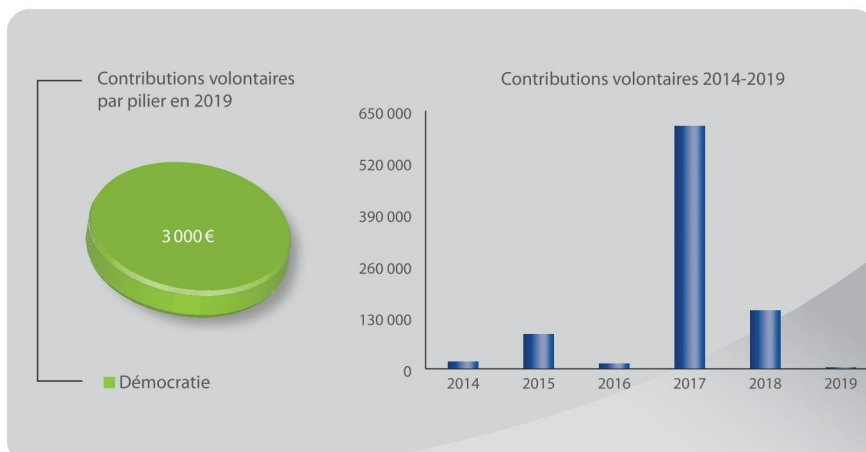
Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution





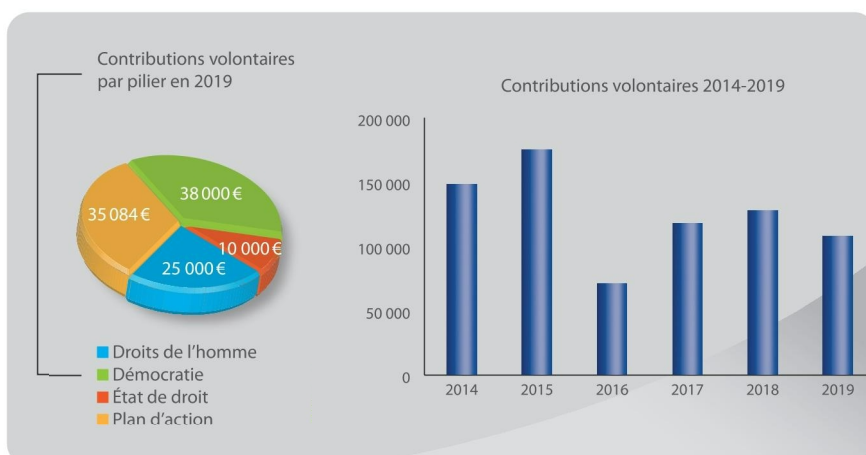
République slovaque

Contribution volontaire:
3 000 €
Classement d'État membre:
29/47
Classement par habitant:
34/47



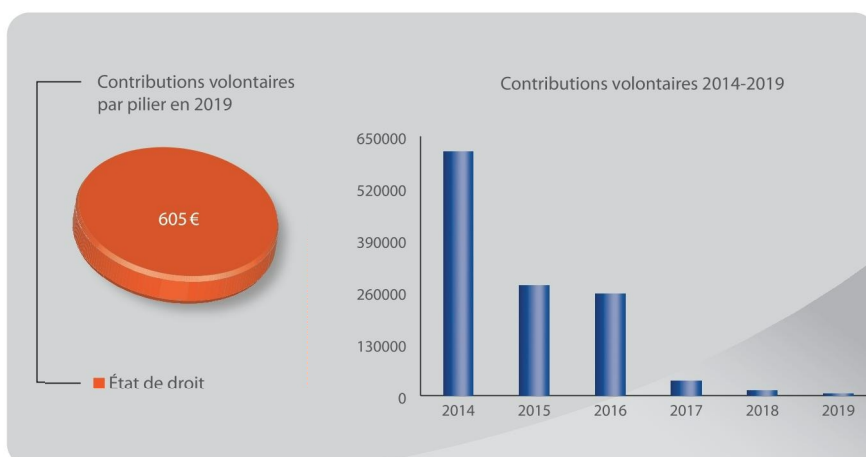
République tchèque

Contribution volontaire:
108 084 €
Classement d'État membre:
19/47
Classement par habitant:
20/47



Roumanie

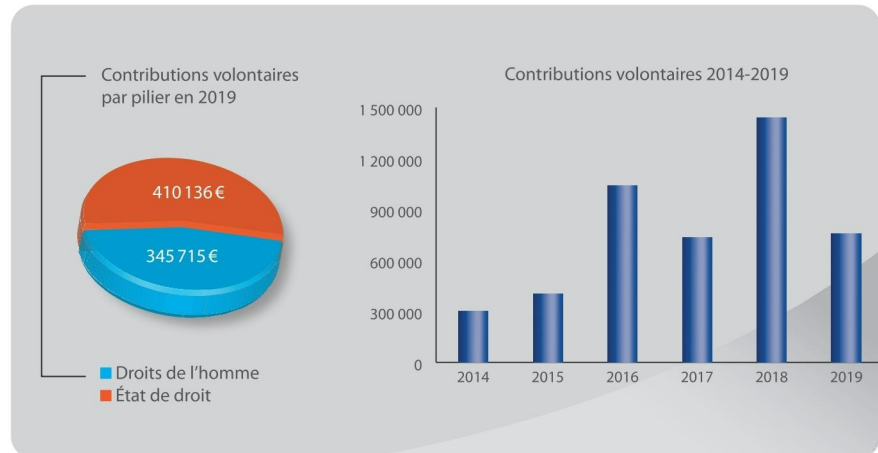
Contribution volontaire:
605 €
Classement d'État membre:
33/47
Classement par habitant:
39/47





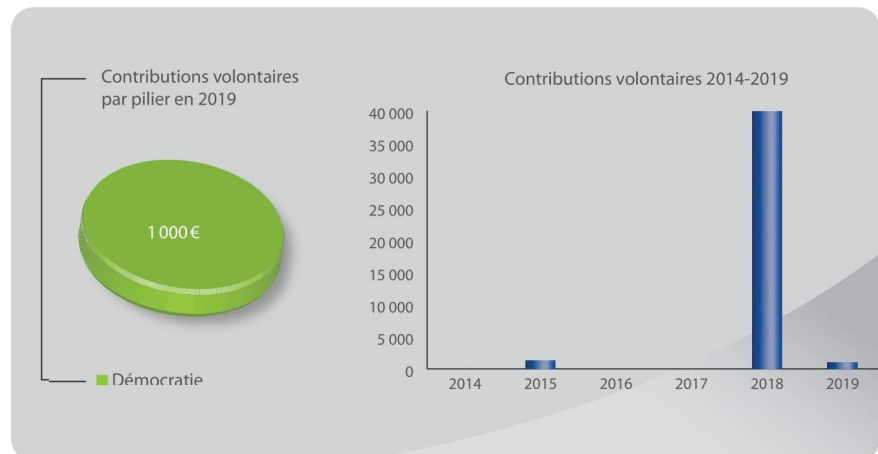
Royaume-Uni

Contribution volontaire:
755 851 €
Classement d'État membre:
7/47
Classement par habitant:
19/47



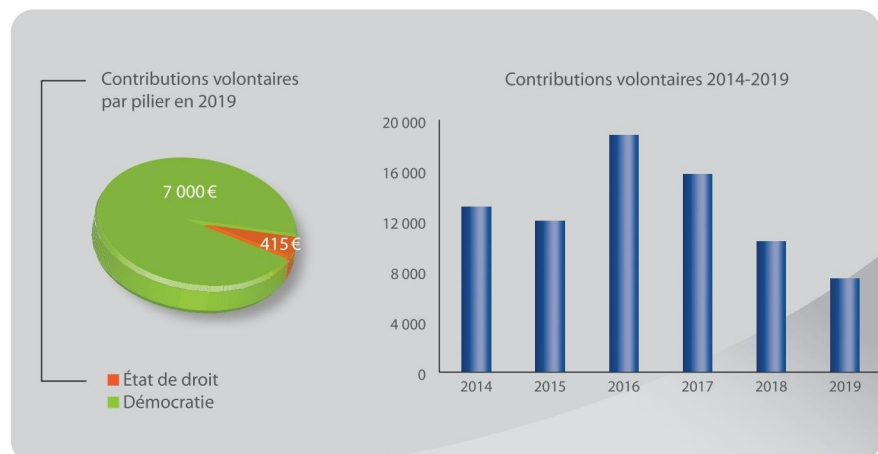
Saint-Marin

Contribution volontaire:
1 000 €
Classement d'État membre:
32/47
Classement par habitant:
14/47



Serbie

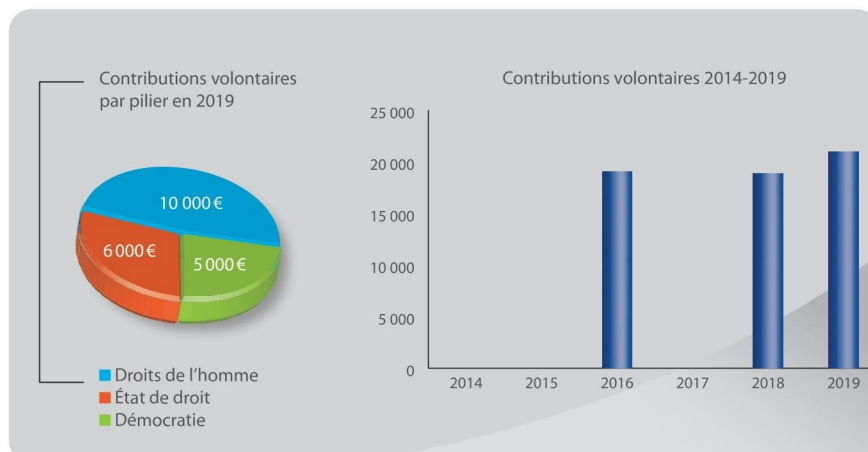
Contribution volontaire:
7 415 €
Classement d'État membre:
27/47
Classement par habitant:
31/47





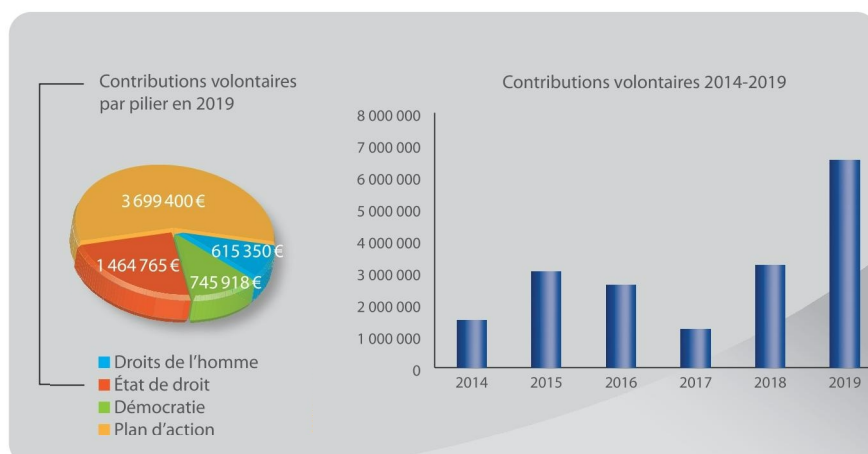
Slovénie

Contribution volontaire:
21 000 €
Classement d'État membre:
24/47
Classement par habitant:
21/47



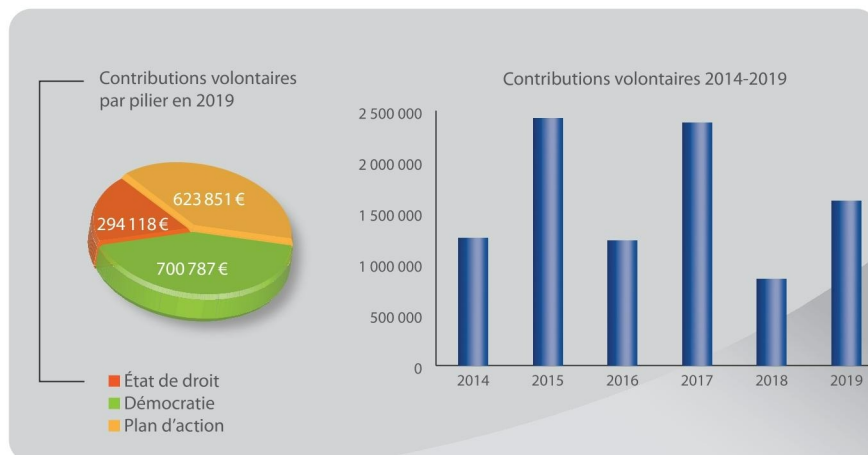
Suède

Contribution volontaire:
6 525 433 €
Classement d'État membre:
2/47
Classement par habitant:
5/47



Suisse

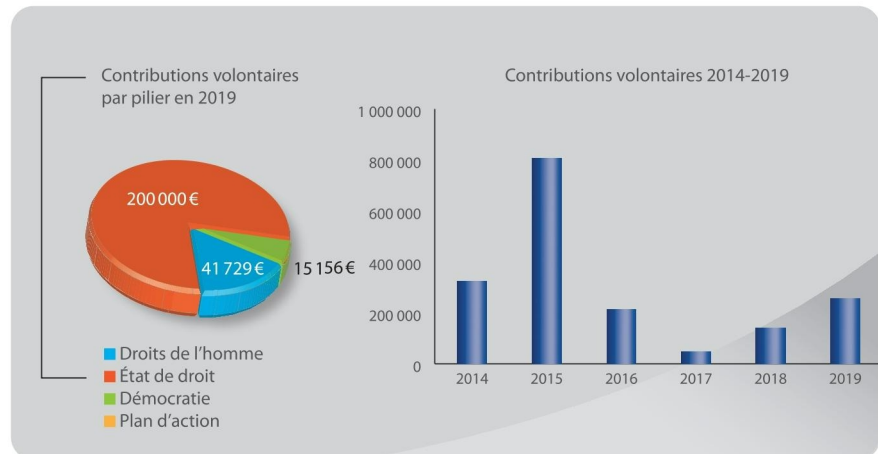
Contribution volontaire:
1 618 756 €
Classement d'État membre:
5/47
Classement par habitant:
8/47





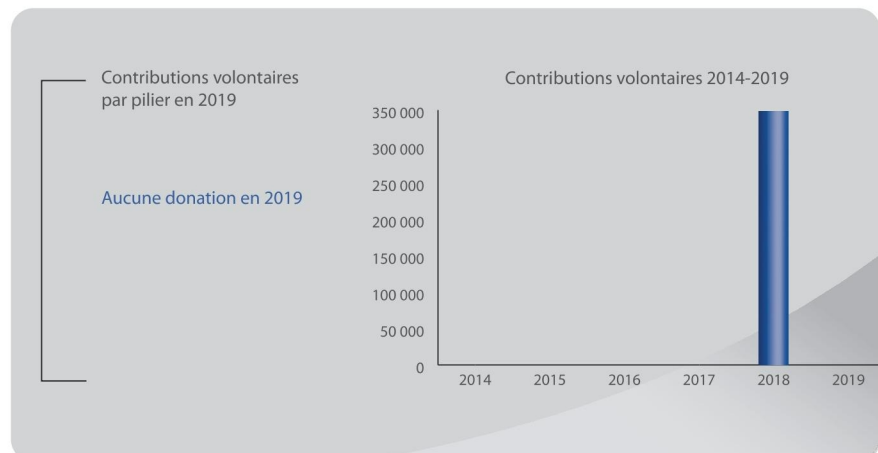
Turquie

Contribution volontaire:
256 885 €
Classement d'État membre:
13/47
Classement par habitant:
26/47



Ukraine

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution

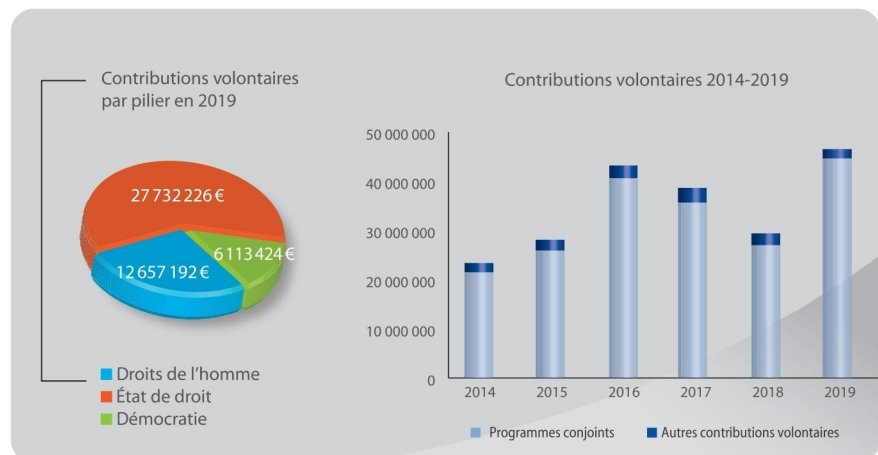


Union européenne 2019



Union européenne

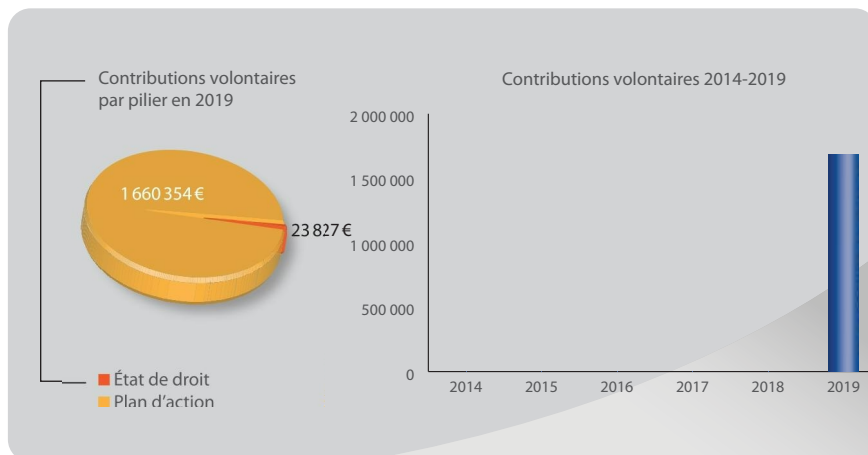
Programmes conjoints:
44 641 637 €
Autres contributions volontaires:
1 861 205 €
TOTAL:
46 502 842 €





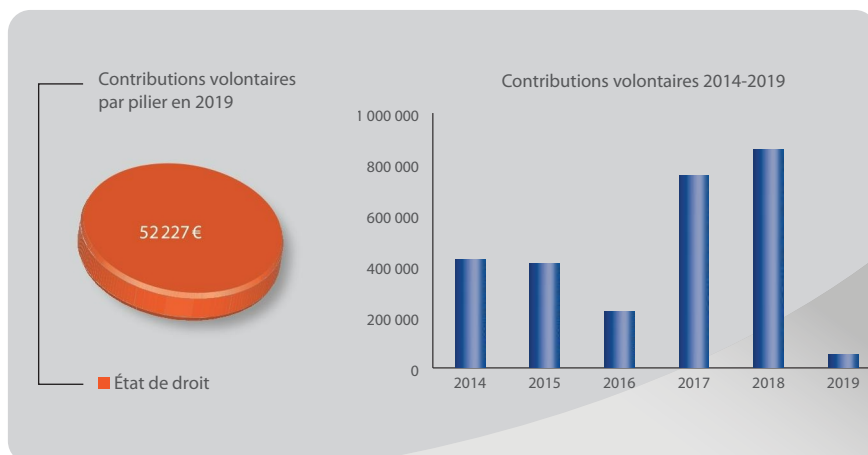
Canada

Contribution volontaire:
1 684 181 €
Classement Observateurs:
1/5



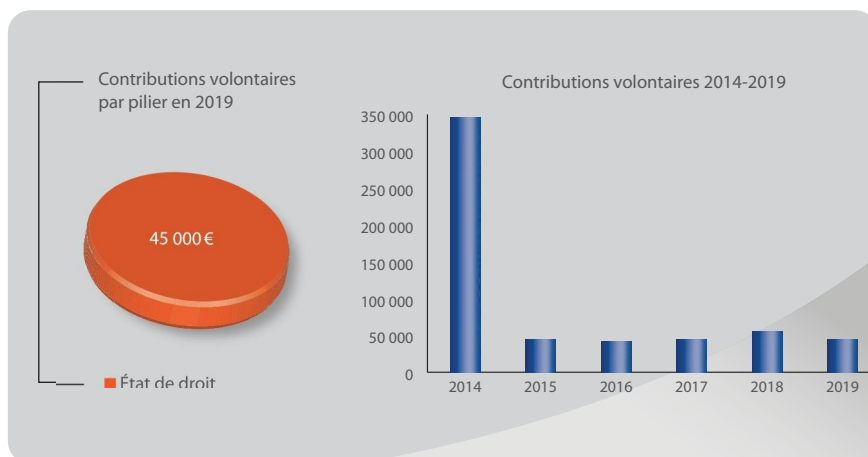
États-Unis d'Amérique

Contribution volontaire:
52 227 €
Classement Observateurs:
2/5



Japon

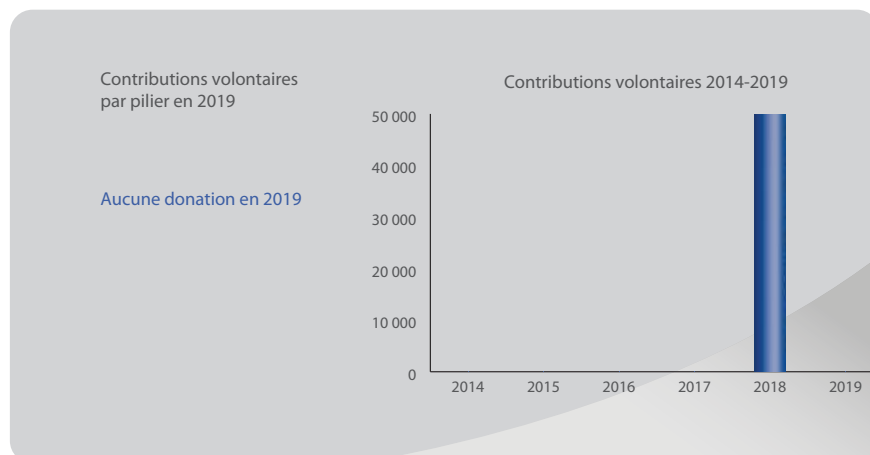
Contribution volontaire:
45 000 €
Classement Observateurs:
3/5





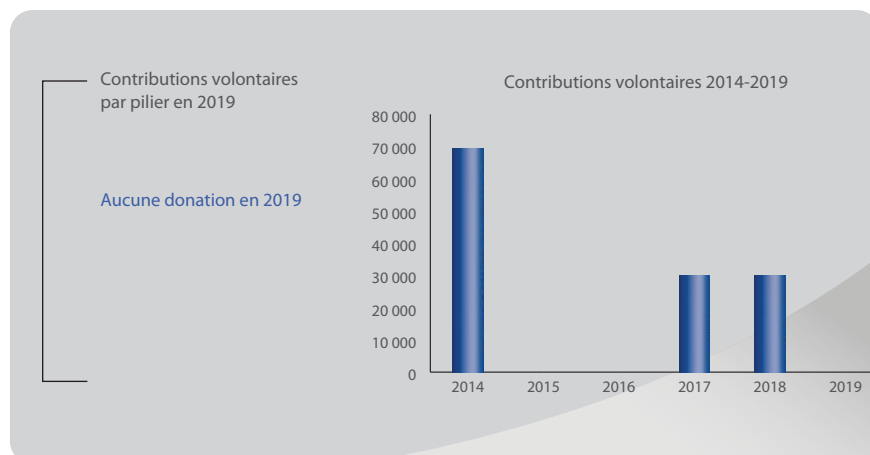
Mexique

Contribution volontaire:
Aucune
 Classement Observateurs:
Aucune contribution



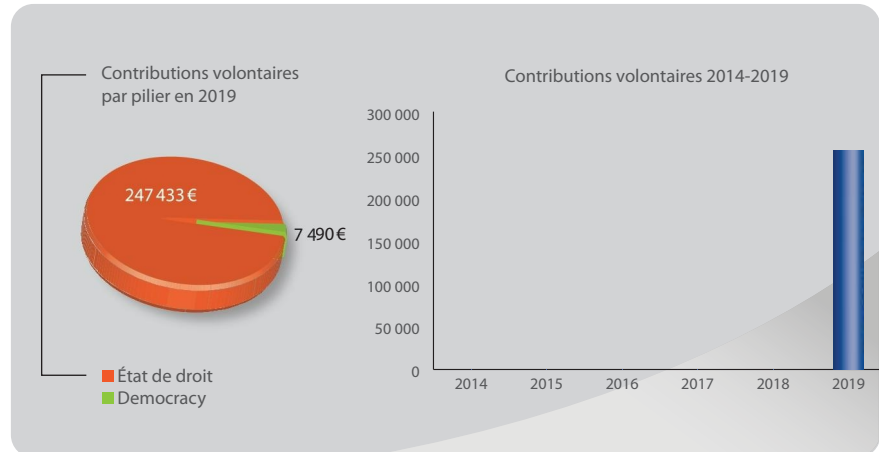
Saint-Siège

Contribution volontaire:
Aucune
 Classement Observateurs:
Aucune contribution



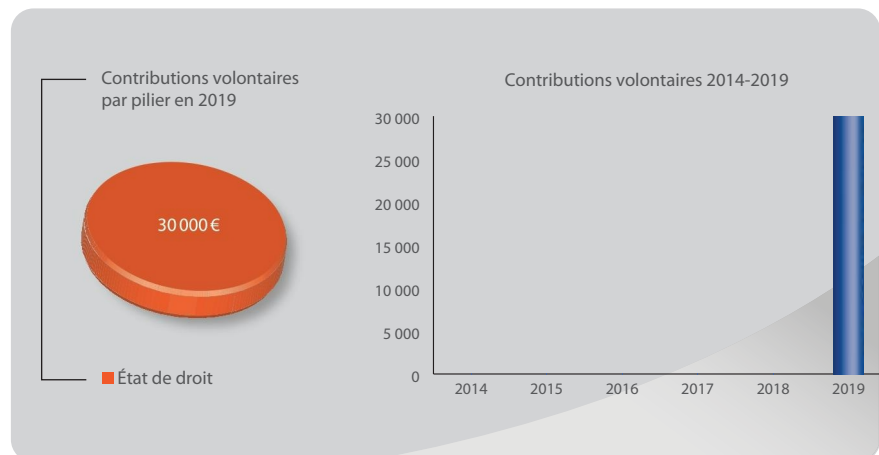
Australie

Contribution volontaire :
254 923 €
Classement autres :
4/22



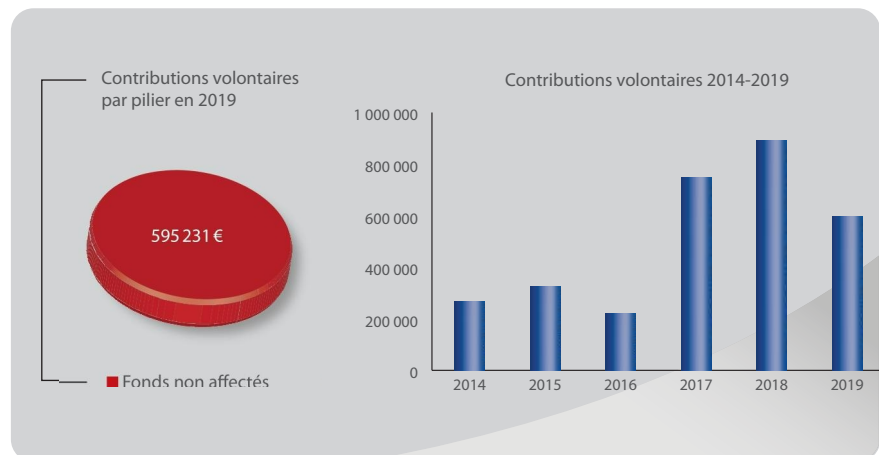
Comité national olympique et sportif français

Contribution volontaire :
30 000 €
Classement autres :
12/22



Espace économique européen (EEE)*

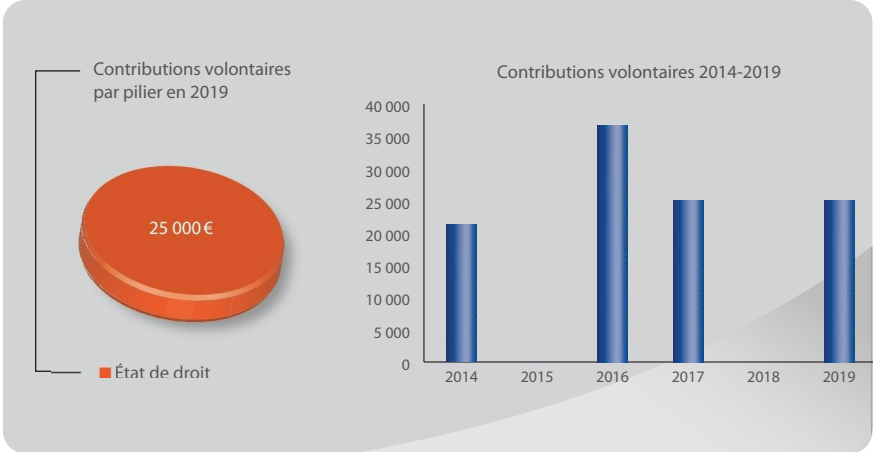
Contribution volontaire :
595 231 €
Classement autres :
2/22



* Pays donateurs : Islande, Liechtenstein, Norvège

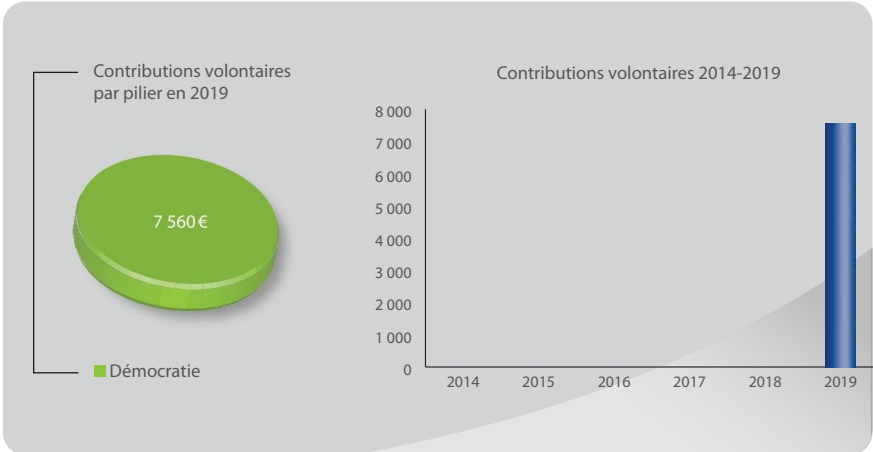
États de Guernesey

Contribution volontaire:
25 000 €
Classement autres:
13/22



Eurac Research

Contribution volontaire:
7 560 €
Classement autres:
16/22



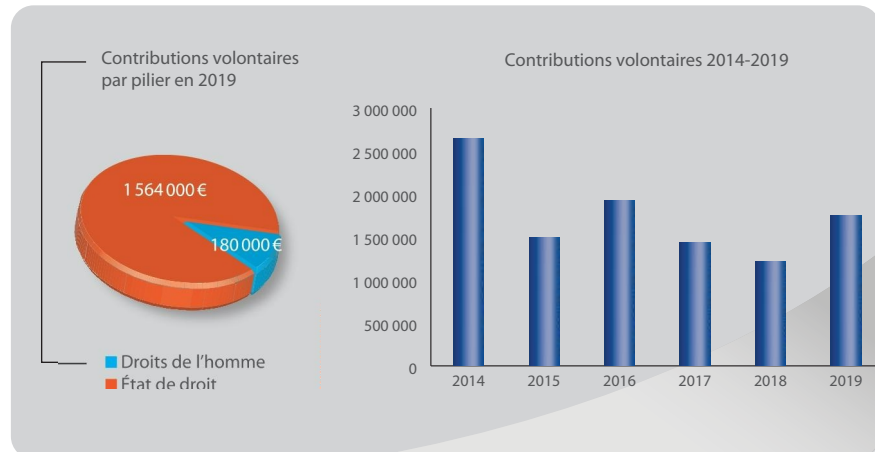
Fondation Charta 77

Contribution volontaire:
7 500 €
Classement autres:
17/22



Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)*

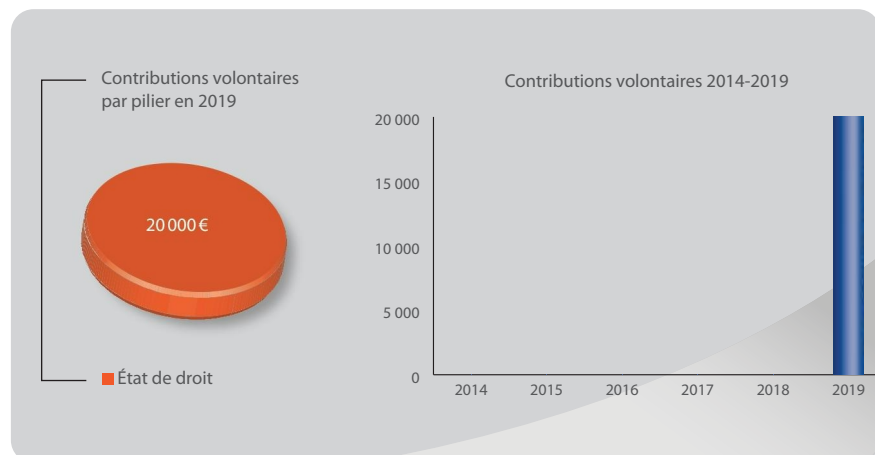
Contribution volontaire:
1 744 000 €
Classement autres:
1/22



* Pays donateurs: Finlande, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni

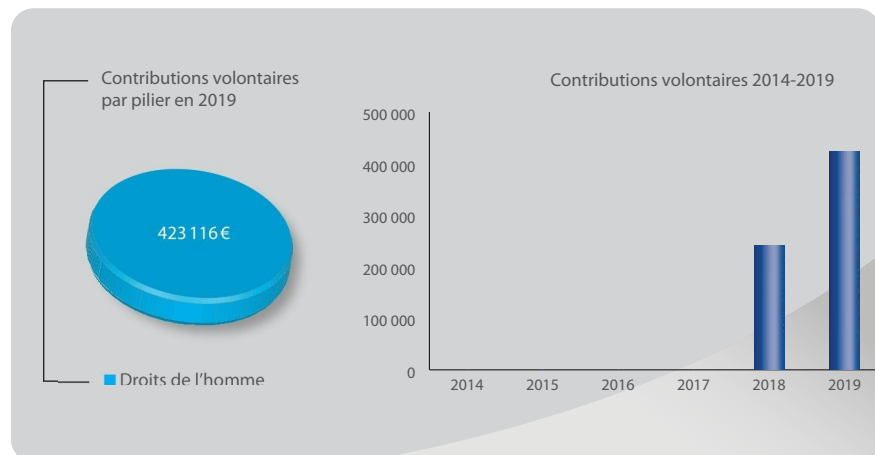
Française des jeux

Contribution volontaire:
20 000 €
Classement autres:
14/22



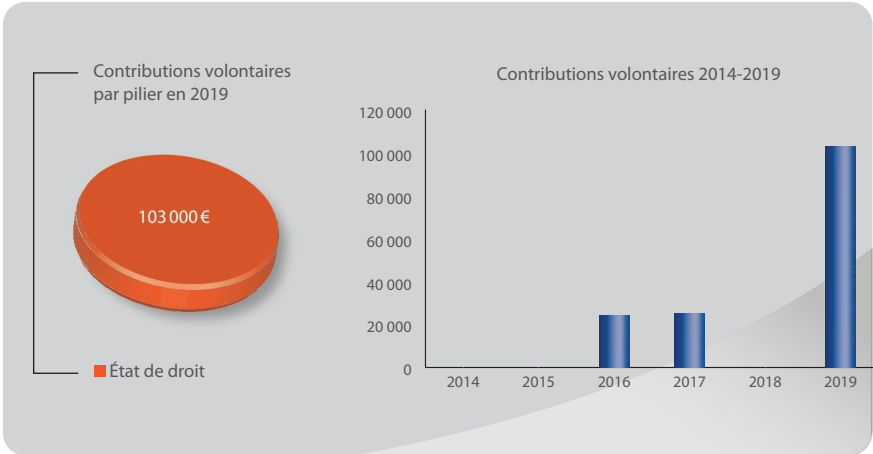
Fund to End Violence Against Children

Contribution volontaire:
423 116 €
Classement autres:
3/22



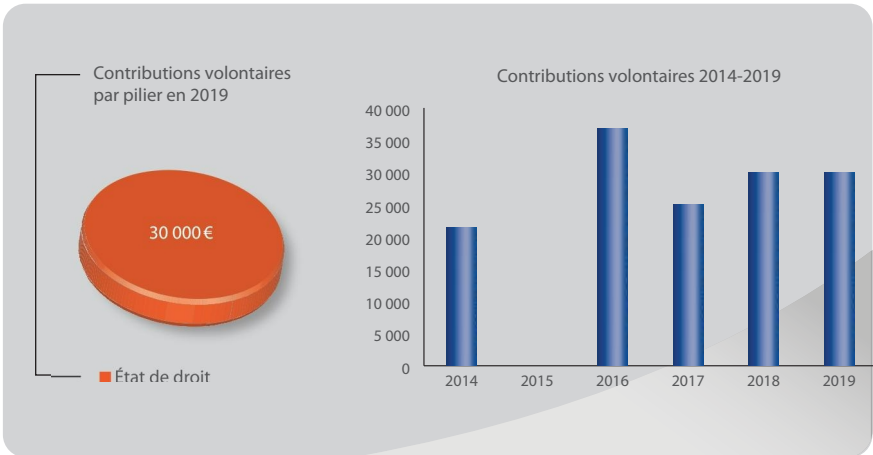
Gibraltar

Contribution volontaire:
103 000 €
Classement autres:
6/22



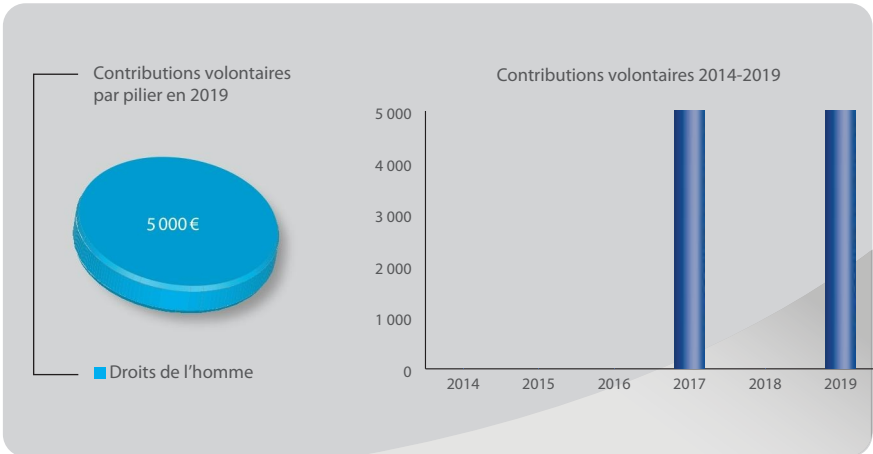
Île de Man

Contribution volontaire:
30 000 €
Classement autres:
12/22



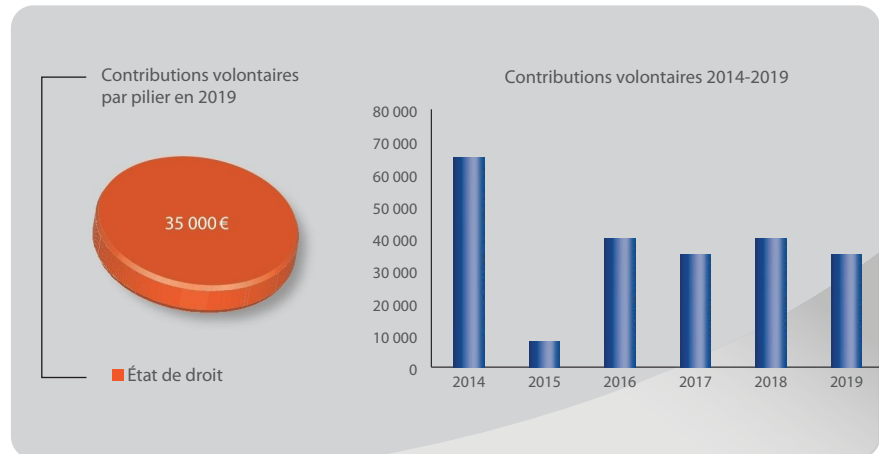
Îles Féroé

Contribution volontaire:
5 000 €
Classement autres:
18/22



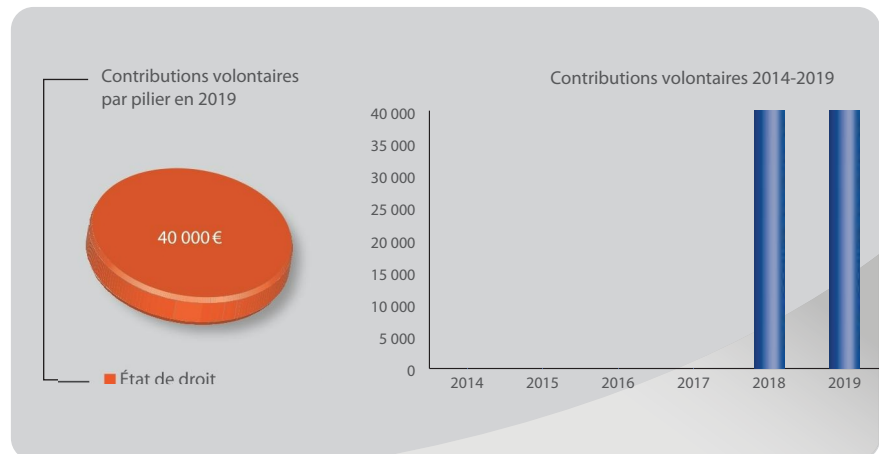
Israël

Contribution volontaire:
35 000 €
Classement autres:
11/22



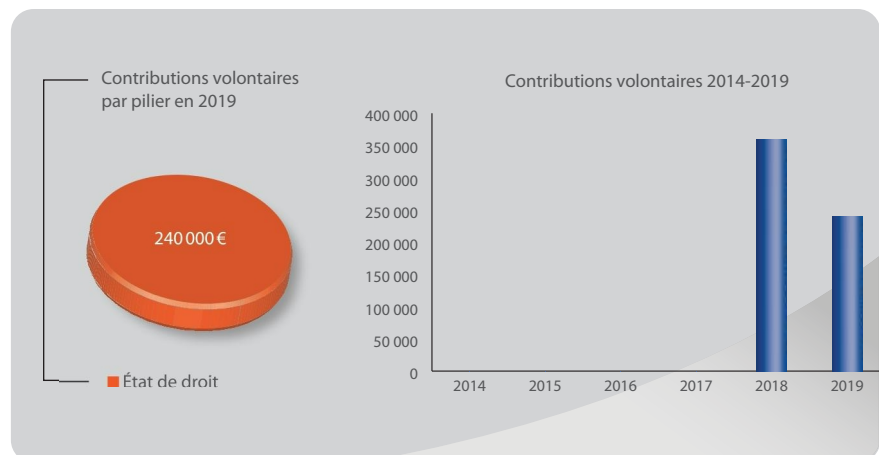
Loteries européennes

Contribution volontaire:
40 000 €
Classement autres:
9/22



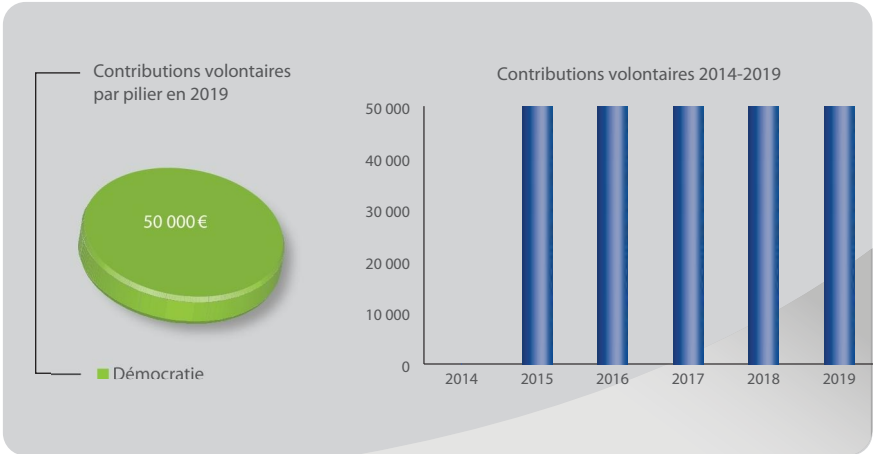
Qatar

Contribution volontaire:
240 000 €
Classement autres:
5/22



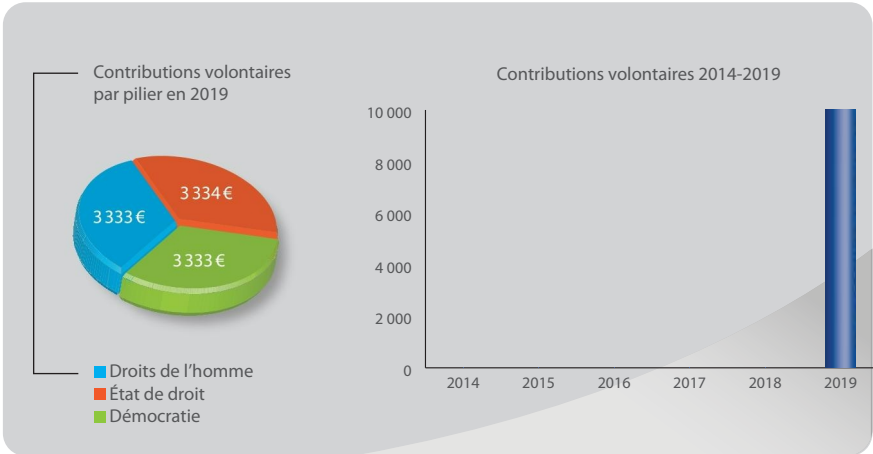
Réseau Aga Khan de développement

Contribution volontaire:
50 000 €
Classement autres:
8/22



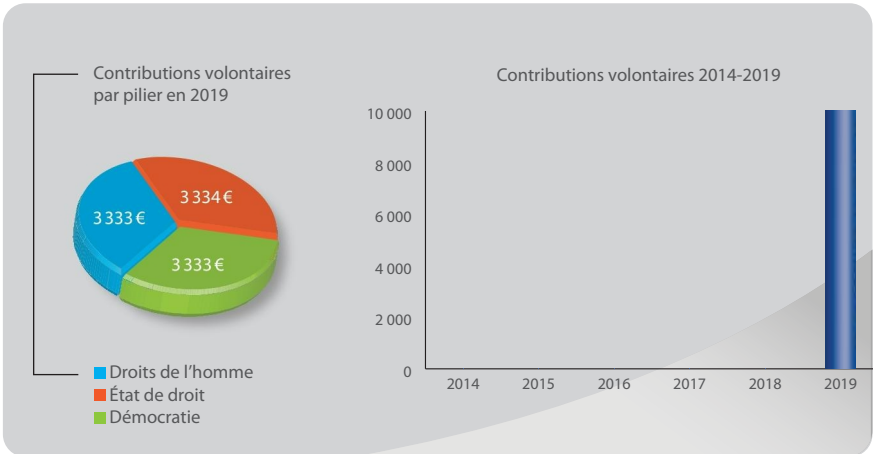
Réseau GDS

Contribution volontaire:
10 000 €
Classement autres:
15/22



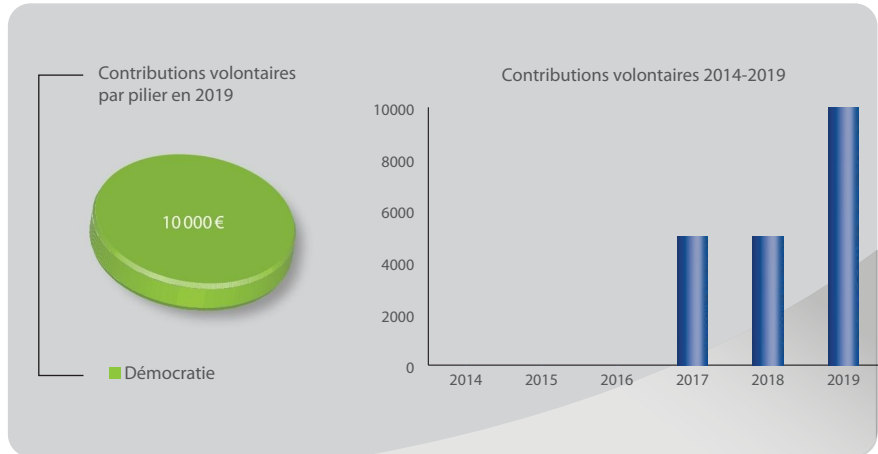
Strasbourg événements

Contribution volontaire:
10 000 €
Classement autres:
15/22



Université linguistique d'État de Moscou

Contribution volontaire :
10 000 €
Classement autres :
15/22



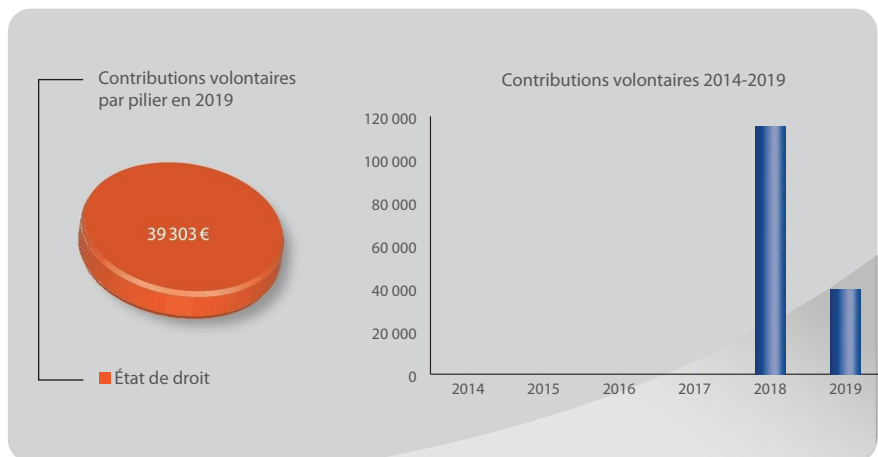
Václav Havel Library

Contribution volontaire :
7 500 €
Classement autres :
17/22



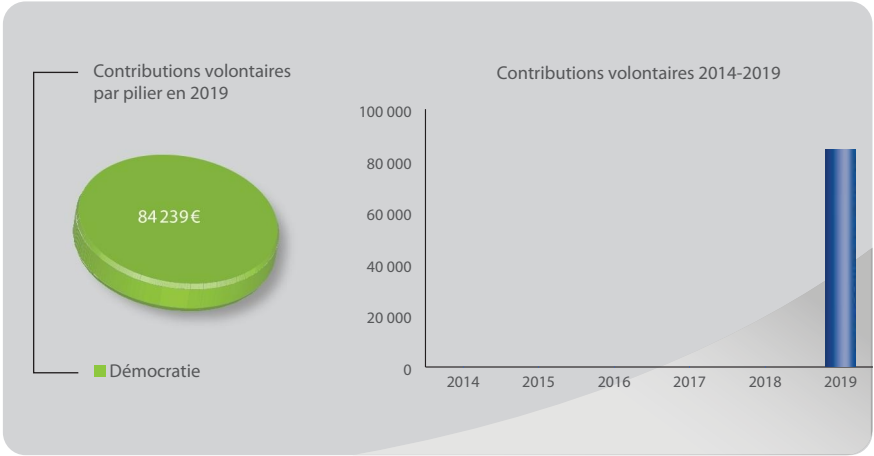
World Lottery Association

Contribution volontaire :
39 303 €
Classement autres :
10/22



Zurich University of Teacher Education

Contribution volontaire:
84 239 €
Classement autres:
7/22



ANNEXE 2

Tableaux

2.1. Recettes sous forme de contributions volontaires 2010-2019

Rang	Donateur	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	Total (€)
1	Union européenne	20 815 949,96	24 543 762,13	23 437 238,21	20 867 155,45	23 352 971,21	28 051 261,73	43 211 634,34	38 622 884,25	29 273 359,43	46 502 842,13	298 679 058,84
2	Norvège	840 693,84	1 676 536,65	2 563 697,23	4 364 762,00	5 510 488,80	4 702 797,55	5 884 900,74	7 802 716,41	8 643 338,40	8 245 876,00	50 235 807,62
3	Suède	146 097,90	1 509 419,98	2 454 681,95	257 507,04	1 508 388,70	3 026 054,15	2 598 196,21	1 214 162,73	3 225 173,58	6 525 433,08	22 465 115,32
4	Danemark	1 392 428,52	1 340 953,70	537 318,38	3 031 472,23	1 672 846,61	5 043 819,73	121 212,88	1 601 584,24	2 257 135,35	501 508,55	17 500 280,19
5	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme ¹	916 635,00	1 166 637,00	1 693 365,00	2 620 000,00	2 644 075,39	1 491 648,81	1 924 454,44	1 437 446,95	1 217 220,00	1 744 000,00	16 855 482,59
6	Suisse	541 523,05	457 297,87	1 129 770,77	1 108 550,17	1 252 537,70	2 429 251,93	1 229 641,33	2 384 893,98	849 984,10	1 618 756,18	13 002 207,08
7	Allemagne	665 172,00	1 170 730,00	285 660,00	810 996,16	476 968,45	685 125,30	449 388,50	305 000,00	1 150 009,00	2 084 389,00	8 083 438,41
8	France	384 227,00	634 059,72	718 350,00	730 877,71	471 938,84	689 506,75	668 912,42	548 794,58	627 653,00	1 814 074,35	7 288 394,37
9	Finlande	589 678,39	747 429,82	726 527,18	593 203,18	563 030,83	801 122,18	334 987,80	285 865,44	354 630,11	847 358,23	5 843 833,16
10	Royaume-Uni	54 520,03	9 950,00	223 498,38	174 635,42	303 363,73	402 137,03	1 041 539,34	734 674,10	1 438 845,50	755 850,88	5 139 014,41
11	États-Unis d'Amérique	132 610,01	70 500,00	1 127 690,72	90 812,81	426 426,89	410 328,28	222 750,00	756 115,58	856 000,00	52 227,37	4 145 461,66
12	Espace économique européen (EEE) ²	0,00	315 350,00	135 150,00	449 710,81	265 516,00	325 376,00	218 550,00	746 512,00	892 908,00	595 230,79	3 944 303,60
13	Belgique	103 867,40	109 800,21	179 000,00	178 134,38	49 753,15	82 500,00	130 228,42	174 179,61	2 115 386,52	25 000,00	3 147 849,69
14	Luxembourg	187 746,50	57 332,41	275 168,02	372 308,33	116 539,09	366 093,74	492 369,12	141 695,91	441 755,29	693 553,15	3 144 561,56
15	Pays-Bas	170 161,64	221 795,00	685 064,50	277 050,00	107 500,00	354 995,00	237 500,00	200 000,00	365 109,42	299 000,00	2 918 175,56
16	Italie	332 749,14	323 523,78	168 078,77	108 404,88	265 037,73	54 869,50	398 639,58	323 000,00	305 271,00	330 161,33	2 609 735,71
17	Canada	0,00	0,00	0,00	914 425,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 684 180,54	2 598 605,60
18	Turquie	555 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	325 934,04	808 329,90	215 098,23	50 000,00	142 065,96	256 885,45	2 553 313,58
19	Autriche	13 000,00	18 000,00	57 834,83	361 500,00	91 500,00	39 000,00	66 683,98	29 000,00	1 019 404,08	10 000,00	1 705 922,89
20	Roumanie	134 000,00	130 000,00	120 000,00	65 281,58	611 942,31	276 796,68	255 505,43	37 942,00	13 120,94	604,51	1 645 193,45
21	Irlande	50 000,00	225 000,00	80 000,00	150 000,00	87 269,14	166 374,77	165 021,10	153 434,57	168 650,32	171 922,00	1 417 671,90
22	Liechtenstein	122 713,99	130 494,35	116 461,04	117 962,92	88 287,72	128 948,07	122 609,60	122 909,75	223 859,70	96 957,94	1 271 205,08
23	Portugal	171 380,00	174 505,40	142 582,00	31 500,00	41 500,00	106 500,00	115 000,00	125 000,00	150 000,00	200 000,00	1 257 967,40
24	Monaco	208 000,00	118 175,69	109 065,06	64 967,62	101 000,00	97 255,19	83 252,46	129 316,86	154 332,84	120 000,00	1 185 365,72
25	Bulgarie	5 956,80	5 000,00	3 000,00	184 125,00	266 097,54	466 411,27	48 423,92	9 980,49	14 868,93	1 000,00	1 004 863,95
26	République slovaque	0,00	2 000,00	2 000,00	20 953,16	16 870,43	86 968,76	12 798,61	611 401,15	147 708,90	3 000,00	903 701,01
27	Pologne	19 000,00	116 200,78	70 065,44	145 000,00	117 481,49	147 209,79	190 501,38	10 000,00	77 496,46	10 000,00	902 955,34
28	République tchèque	8 000,00	8 000,00	16 000,00	30 000,00	148 193,50	175 555,91	71 100,51	117 874,74	128 159,99	108 083,62	810 968,27
29	Japon	45 000,00	45 000,00	45 206,00	45 000,00	345 000,00	45 000,00	41 410,00	45 000,00	55 000,00	45 000,00	756 616,00
30	Fund to End Violence Against Children	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 117,75	423 116,17	664 233,92
31	Fédération de Russie	0,00	53 170,80	111 670,20	111 234,14	118 748,86	49 548,13	54 739,23	45 391,33	40 648,26	40 446,91	625 597,86
32	Qatar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	240 000,00	600 000,00
33	Open Society Foundations	254 610,50	196 722,50	65 921,68	15 720,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532 975,12
34	Géorgie	0,00	690,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415,00	500 000,00	501 105,59
35	Chypre	101 221,00	86 523,19	5 221,00	3 221,00	2 200,00	4 220,00	14 944,08	103 649,84	87 332,84	67 806,01	476 338,96
36	Croatie	0,00	19 802,78	1 000,00	12 979,38	183 218,13	177 032,83	23 563,49	5 506,92	19 526,85	5 537,01	448 167,39
37	Espagne	133 600,00	34 000,00	0,00	56 500,00	0,00	0,00	14 000,00	5 000,00	5 000,00	182 500,00	430 600,00
38	Ukraine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 416,34	0,00	348 416,34
39	Lettonie	0,00	0,00	0,00	0,00	93 532,59	67 355,07	11 172,47	150 000,00	7 814,42	15 000,00	344 874,55
40	Andorre	31 200,00	24 651,51	24 200,00	53 833,87	22 250,00	35 011,19	23 356,28	73 068,31	24 016,89	25 000,00	336 588,05
41	Estonie	19 000,00	28 561,07	17 000,00	20 000,00	55 000,00	61 807,89	66 717,48	25 000,00	37 887,84	0,00	330 974,28

1. Allemagne, Finlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

2.1. Recettes sous forme de contributions volontaires 2010-2019

Rang	Donateur	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	Total (€)
42	Islande	3 918,80	0,00	1 891,07	60 468,74	62 048,52	58 603,50	9 250,18	0,00	10 000,00	112 911,30	319 092,11
43	Fondation A.G. Leventis	0,00	0,00	0,00	70 000,00	104 616,00	104 616,00	34 872,00	0,00	0,00	0,00	314 104,00
44	Azerbaïdjan	5 980,00	23 355,77	15 775,96	6 656,62	218 880,00	1 337,41	6 192,31	0,00	12 841,24	0,00	303 056,61
45	Hongrie	0,00	5 000,00	6 328,22	125 094,49	14 206,89	44 700,97	40 344,45	15 000,00	35 301,48	10 000,00	295 976,50
46	Saint-Siège	0,00	80 000,00	80 393,00	0,00	69 441,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	289 834,00
47	Israël	0,00	0,00	17 500,00	36 630,00	64 920,00	7 985,00	39 945,00	35 000,00	40 000,00	35 000,00	276 980,00
48	Australie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 922,88	254 922,88
49	Réseau Aga Khan de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	250 000,00
50	Union internationale des chemins de fer	80 000,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 000,00
51	Microsoft Corporation	121 732,77	36 108,90	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 841,67
52	Malte	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	43 074,60	38 716,40	22 735,49	25 000,00	52 262,68	393,28	192 182,45
53	Île de Man	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	30 000,00	30 000,00	178 130,00
54	Supporters of Civil Society in Russia	0,00	0,00	0,00	136 849,12	20 741,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 590,83
55	Organisation internationale de la francophonie	27 000,00	30 000,00	70 500,00	10 880,00	0,00	0,00	2 206,97	12 000,00	2 996,00	0,00	155 582,97
56	World Lottery Association	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 323,50	39 302,61	154 626,11
57	Gibraltar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	25 000,00	0,00	103 000,00	152 000,00
58	États de Guernesey	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	0,00	25 000,00	143 130,00
59	États de Jersey	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	25 000,00	0,00	143 130,00
60	Banque mondiale	14 892,03	114 885,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 777,85
61	Fondation du Japon	26 699,70	32 000,00	31 000,00	5 841,83	9 934,36	0,00	13 665,75	0,00	0,00	0,00	119 141,64
62	Lituanie	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	20 000,00	35 000,00	33 964,64	10 000,00	109 964,64
63	Union des associations européennes de football (UEFA)	20 000,00	48 000,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
64	Slovénie	33 737,43	7 049,13	0,00	0,00	0,00	0,00	19 079,00	0,00	18 845,77	21 000,00	99 711,33
65	Serbie	6 253,96	1 941,21	3 000,00	8 474,54	13 114,31	12 000,00	18 829,54	15 722,99	10 383,82	7 415,00	97 135,37
66	Zürich University of Teacher Education	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 238,53	84 238,53
67	Grèce	0,00	19 983,98	0,00	11 005,70	0,00	0,00	0,00	52 755,50	0,00	0,00	83 745,18
68	Loteries européennes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	80 000,00
69	Arménie	11 597,61	0,00	6 836,32	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 747,84	0,00	60 181,77
70	Université linguistique d'État de Moscou	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	10 000,00	60 000,00
71	Nations Unies	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	12 000,00	43 492,00	0,00	0,00	0,00	57 992,00
72	Fondation Charta 77	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	52 500,00
73	Václav Havel Library	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	52 500,00
74	Mexique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 975,00	0,00	49 975,00
75	Fondation "La Caixa"	0,00	0,00	0,00	15 000,00	29 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 278,40
76	Saint-Marin	0,00	998,50	0,00	0,00	0,00	1 300,37	0,00	0,00	40 000,00	1 000,00	43 298,87
77	Central European Initiative (CEI)	10 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
77	Fondation européenne de la culture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
77	Jugend für Europa	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
78	Service international pour la jeunesse de la République Fédérale d'Allemagne (IJAB)	0,00	0,00	19 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00

2.1. Recettes sous forme de contributions volontaires 2010-2019

Rang	Donateur	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	Total (€)
79	Comité national olympique et sportif français	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
80	Cassa di Risparmio di Firenze	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
81	Conseil nordique des ministres	12 703,76	0,00	0,00	6 979,62	0,00	0,00	0,00	1 380,22	0,00	0,00	21 063,60
82	Fondation Calouste Gulbenkian	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
82	Française des jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
82	Visa Europe	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
83	Université de Graz	0,00	0,00	0,00	12 000,00	2 884,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 884,17
84	Université de Vienne	0,00	0,00	11 582,40	2 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 478,00
85	Université de Nottingham	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 639,32	0,00	0,00	0,00	12 639,32
86	Monténégro	0,00	3 262,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 332,84	1 667,16	12 262,97
87	Strasbourg événements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
87	Iles Féroé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00
87	Allianz Kulturstiftung	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
87	Maroc	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
87	Réseau GDS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
88	Comité international des étudiants (ISC) Saint-Gall	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
89	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	8 622,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 622,40
90	Eurach Research	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 560,00	7 560,00
91	Coopérative internationale de recherche et d'action en matière de communication (CIRCOM)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
92	Fondation antidoping suisse	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
93	Bosnie-Herzégovine	0,00	3 390,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,36	4 990,95
94	République de Moldova	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724,08	0,00	1 000,00	0,00	3 724,08
95	Donateurs privés	0,00	0,00	0,00	3 056,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 056,54
96	Association européenne de la "Via Francigena"	2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
97	Association internationale des anciens du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
98	Albanie	662,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,84	0,00	1 995,81
99	JACET (Association japonaise de professeurs universitaires d'anglais)	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
99	Parc national Donau-Auen	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
99	Save the Children Norway	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
100	Fondation Anna Lindh	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
101	Goldsmiths College	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00

TOTAL 29 583 592,10 36 396 153,80 37 743 293,33 39 262 617,54 42 519 248,83 52 260 510,08 61 255 969,46 59 525 860,45 58 118 930,66 77 777 312,32 494 443 488,57

2.2. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2019

Donateur	Total (€)	Donateur	Total (€)
Union européenne	46 502 842,13 €	Japon	45 000,00 €
Norvège	8 245 876,00 €	Fédération de Russie	40 446,91 €
Suède	6 525 433,08 €	Loteries européennes	40 000,00 €
Allemagne	2 084 389,00 €	World Lottery Association	39 302,61 €
France	1 814 074,35 €	Israël	35 000,00 €
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme ¹	1 744 000,00 €	Comité national olympique et sportif français	30 000,00 €
Canada	1 684 180,54 €	Île de Man	30 000,00 €
Suisse	1 618 756,18 €	Andorre	25 000,00 €
Finlande	847 358,23 €	Belgique	25 000,00 €
Royaume-Uni	755 850,88 €	États de Guernesey	25 000,00 €
Luxembourg	693 553,15 €	Slovénie	21 000,00 €
Espace économique européen ²	595 230,79 €	Française des jeux	20 000,00 €
Danemark	501 508,55 €	Lettonie	15 000,00 €
Géorgie	500 000,00 €	Autriche	10 000,00 €
Fund to End Violence Against Children	423 116,17 €	Hongrie	10 000,00 €
Italie	330 161,33 €	Lituanie	10 000,00 €
Pays-Bas	299 000,00 €	Pologne	10 000,00 €
Turquie	256 885,45 €	Réseau GDS	10 000,00 €
Australie	254 922,88 €	Strasbourg événements	10 000,00 €
Qatar	240 000,00 €	Université linguistique d'État de Moscou	10 000,00 €
Portugal	200 000,00 €	Eurac Research	7 560,00 €
Espagne	182 500,00 €	Fondation Charta 77	7 500,00 €
Irlande	171 922,00 €	Václav Havel Library	7 500,00 €
Monaco	120 000,00 €	Serbie	7 415,00 €
Islande	112 911,30 €	Croatie	5 537,01 €
République tchèque	108 083,62 €	Îles Féroé	5 000,00 €
Gibraltar	103 000,00 €	République slovaque	3 000,00 €
Liechtenstein	96 957,94 €	Monténégro	1 667,16 €
Zurich University of Teacher Education	84 238,53 €	Bosnie-Herzégovine	1 600,36 €
Chypre	67 806,01 €	Bulgarie	1 000,00 €
États-Unis d'Amérique	52 227,37 €	Saint-Marin	1 000,00 €
Réseau Aga Khan de développement	50 000,00 €	Roumanie	604,51 €
		Malte	393,28 €
		GRAND TOTAL	77 777 312,32 €

1. Allemagne, Finlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

2.3. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2019 par pilier

Donateur	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Démocratie (€)	Plan d'action (€)	Fonds non affectés (€)	Total (€)
Union européenne	12 657 191,66	27 732 225,88	6 113 424,59			46 502 842,13
Norvège	1 428 655,34	506 684,43	129 543,04	5 699 065,98	481 927,21	8 245 876,00
Suède	615 350,03	1 464 764,59	745 918,43	3 699 400,03		6 525 433,08
Allemagne	510 100,00	254 289,00	20 000,00	1 300 000,00		2 084 389,00
France	728 940,75	159 030,04	776 103,56	150 000,00		1 814 074,35
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme ¹	180 000,00	1 564 000,00				1 744 000,00
Canada		23 826,54		1 660 354,00		1 684 180,54
Suisse		294 117,78	700 786,83	623 851,57		1 618 756,18
Finlande	182 000,00	697,00	95 000,00	569 661,23		847 358,23
Royaume-Uni	345 714,82	410 136,06				755 850,88
Luxembourg	158 556,78	415 000,00	30 200,00	89 796,37		693 553,15
Espace économique européen (EEE) ²					595 230,79	595 230,79
Danemark	501 508,55					501 508,55
Géorgie	143 333,30	33 333,30	303 333,40	20 000,00		500 000,00
Fund to End Violence Against Children	423 116,17					423 116,17
Italie		165 000,00	85 000,00	80 161,33		330 161,33
Pays-Bas	149 000,00	20 000,00		130 000,00		299 000,00
Turquie	41 729,53	200 000,00	15 155,92			256 885,45
Australie		247 432,88	7 490,00			254 922,88
Qatar		240 000,00				240 000,00
Portugal	40 000,00	25 000,00	135 000,00			200 000,00
Espagne	25 000,00	50 000,00	72 500,00	35 000,00		182 500,00
Irlande	81 922,00	10 000,00		80 000,00		171 922,00
Monaco	50 000,00	25 000,00	20 000,00	25 000,00		120 000,00
Islande			112 911,30			112 911,30
République tchèque	25 000,00	10 000,00	38 000,00	35 083,62		108 083,62
Gibraltar		103 000,00				103 000,00
Liechtenstein		18 288,56	1 309,15	77 360,23		96 957,94
Zurich University of Teacher Education			84 238,53			84 238,53
Chypre	10 000,00	50 806,01	7 000,00			67 806,01
États-Unis d'Amérique		52 227,37				52 227,37
Réseau Aga Khan de développement			50 000,00			50 000,00
Japon		45 000,00				45 000,00

1. Allemagne, Finlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

2.3. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2019 par pilier

Donateur	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Démocratie (€)	Plan d'action (€)	Fonds non affectés (€)	Total (€)
Fédération de Russie		40 446,91				40 446,91
Loteries européennes		40 000,00				40 000,00
World Lottery Association		39 302,61				39 302,61
Israël		35 000,00				35 000,00
Comité national olympique et sportif français		30 000,00				30 000,00
Île de Man		30 000,00				30 000,00
Andorre		25 000,00				25 000,00
États de Guernesey		25 000,00				25 000,00
Belgique			25 000,00			25 000,00
Slovenie	10 000,00	6 000,00	5 000,00			21 000,00
Française des jeux		20 000,00				20 000,00
Lettonie				15 000,00		15 000,00
Autriche	10 000,00					10 000,00
Hongrie	2 000,00		8 000,00			10 000,00
Lituanie				10 000,00		10 000,00
Pologne	2 500,00		7 500,00			10 000,00
Réseau GDS	3 333,30	3 333,30	3 333,40			10 000,00
Strasbourg événements	3 333,30	3 333,30	3 333,40			10 000,00
Université linguistique d'État de Moscou			10 000,00			10 000,00
Eurac Research			7 560,00			7 560,00
Fondation Charta 77			7 500,00			7 500,00
Václav Havel Library			7 500,00			7 500,00
Serbie		415,00	7 000,00			7 415,00
Croatie	3 537,01		2 000,00			5 537,01
Îles Féroé	5 000,00					5 000,00
République slovaque			3 000,00			3 000,00
Monténégro		1 667,16				1 667,16
Bosnie-Herzégovine	1 600,36					1 600,36
Bulgarie			1 000,00			1 000,00
Saint-Marin		1 000,00				1 000,00
Roumanie		604,51				604,51
Malte			393,28			393,28
TOTAL	18 338 422,90€	34 420 962,23€	9 641 034,83€	14 299 734,36€	1 077 158,00€	77 777 312,32€

2.4. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2019 par bénéficiaire

Pays bénéficiaires	€	%
Multilatéral	20 790 836,59	26,73%
Ukraine	9 748 530,65	12,53%
Turquie	5 553 388,93	7,14%
Géorgie	4 272 278,18	5,49%
Serbie	4 213 170,18	5,42%
Arménie	3 735 853,54	4,80%
République de Moldova	3 647 559,28	4,69%
Tunisie	3 613 170,85	4,65%
Bosnie-Herzégovine	2 586 343,10	3,33%
Albanie	2 495 524,02	3,21%
Kosovo*	1 981 535,33	2,55%
Monténégro	1 810 774,19	2,33%
Macédoine du Nord	1 647 859,53	2,12%
Maroc	1 360 757,91	1,75%
Grèce	1 300 000,00	1,67%
Azerbaïdjan	1 260 082,53	1,62%
Kazakhstan	787 379,31	1,01%
Bélarus	782 713,67	1,01%
République Kirghize	545 223,15	0,70%
République slovaque	467 940,46	0,60%
Jordanie	456 587,55	0,59%
Roumanie	454 859,24	0,58%
Ouzbékistan	400 000,00	0,51%
Tadjikistan	400 000,00	0,51%
Turkménistan	400 000,00	0,51%
Bulgarie	354 000,00	0,46%
Italie	342 002,25	0,44%
Slovénie	283 491,01	0,36%
Espagne	247 559,43	0,32%
Chypre	244 119,88	0,31%
Lettonie	221 927,16	0,29%
Malte	216 489,63	0,28%
Fédération de Russie	208 743,00	0,27%
Lituanie	184 062,19	0,24%
Algérie	153 045,60	0,20%
Liban	153 045,60	0,20%
Amérique latine ¹	136 650,00	0,18%
Asie centrale ²	91 100,00	0,12%
Hongrie	84 000,00	0,11%
Palestine**	60 708,40	0,08%
Portugal	42 000,00	0,05%
République tchèque	42 000,00	0,05%
GRAND TOTAL	77 777 312,32 €	100%

1. Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Mexique, Pérou.

2. Kazakhstan, Mongolie, Ouzbékistan, République kirghize.

Les contributions extrabudgétaires représentent pour le Conseil de l'Europe une ressource essentielle et la principale source de financement de ses activités de coopération et d'assistance technique. L'augmentation constante des ressources extrabudgétaires a permis à l'Organisation de renforcer son action au sein des États membres et au-delà. Ces ressources soutiennent aussi la contribution de l'Organisation à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

En 2019, nos donateurs ont apporté une contribution record de 77,8 millions d'euros aux actions du Conseil de l'Europe. Cette brochure présente un aperçu des recettes 2019 ainsi que le profil des différents donateurs. Une analyse des fonds et de leur utilisation montre les résultats concrets que l'Organisation a obtenus grâce aux partenariats avec nos donateurs.

Contactez le secrétariat du Conseil de l'Europe :
Division de la mobilisation des ressources et des relations
avec les donateurs
Bureau de la Direction générale des programmes
Avenue de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
RMDR@coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int